

L'EFFRAIE

La revue du CORA - Rhône

n° 25 - 2008



Centre Ornithologique Rhône-Alpes Section Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85 Fax. : 04 72 77 19 86

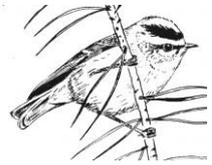
cora69@wanadoo.fr

www.corafaunesauvage.fr/



ISSN 0982-5878

Editorial



A l'heure où l'on ne peut plus allumer sa télévision sans entendre parler d'environnement, de réduction des émissions de CO₂, d'économie d'énergie, de la part de gens qui, il n'y a pas si longtemps, ignoraient tout de ces problèmes, on peut s'interroger sur la pertinence de certaines informations dont les media modernes assurent une diffusion planétaire quasi instantanée ! A cet égard, les remarquables reportages que l'on a pu voir sur des chaînes comme M6, France 3 ou TLM, à propos de la pollution de nos fleuves par le PCB, font figure d'exceptions, grâce, en particulier, aux efforts et compétences de notre ami Alain CHABROLLE et de la FRAPNA.

Il est par contre deux domaines pour lesquels on peut s'inquiéter de l'absence d'informations claires, rigoureuses, voire même justes, du grand public, ce qui pourrait s'avérer assez vite catastrophique. Ce sont, d'une part le développement de gigantesques réacteurs nucléaires dits de 3^e génération et, d'autre part, de celui du secteur des "biocarburants". Il faudrait bien plus d'une page d'éditorial pour traiter ces sujets. Mais quelques réflexions simples s'imposent.

Que l'on soit pro ou anti-nucléaire, on doit admettre que cette technique de production d'électricité a le gros avantage de n'émettre (dans sa phase de production effective) aucun gaz à effet de serre. Cependant, est-il judicieux d'entamer un plan de construction, un peu partout dans le monde selon les souhaits d'AREVA, de ces réacteurs dits EPR dont la puissance de 1600MW va dépasser celle des plus gros réacteurs (1450MW) déjà en service ? Il faut savoir, mais qui le dit au grand public, que toutes les centrales de production thermiques (nucléaires ou pas) ont un rendement qui ne peut dépasser environ 32%, ce qui signifie que les 2/3 de la chaleur produite est perdue et 1/3 seulement transformée en électricité. Ceci est conforme aux règles de la physique et est incontournable. Sauf si l'on pouvait utiliser cette chaleur perdue pour chauffer des bâtiments voisins à usage industriel, agricole, voire domestique. Ceci s'appelle la co-génération (électricité + chaleur). Pour cela, il faudrait construire les réacteurs à proximité des zones habitées, ce qui est impossible avec des réacteurs d'une puissance aussi importante. Il eût été plus judicieux, mais le choix de l'EPR n'a pas fait l'objet de concertation suffisante, de s'orienter vers un plan de construction de petites unités de production, par exemple de 50 à 250MW, que l'on aurait pu construire au plus près de bâtiments dont le chauffage aurait été alors assuré. Leur meilleure répartition aurait également réduit les pertes dans les lignes de transport et minimisé les risques liés à la panne ou à la destruction accidentelle ou terroriste d'une unité.

"Les "biocarburants", qu'il convient d'appeler plutôt "agro-carburants", ont d'abord été présentés comme une alternative à la pénurie future de pétrole. Il semble bien que cette alternative ne soit favorable qu'à certains lobbies financiers ou industriels du secteur mais se révèle une catastrophe pour la planète et ses habitants : risque de déforestation accrue pour libérer des terres, réduction des plantations à usage alimentaire au détriment des peuples les plus pauvres, donc risque accru de guerres et actes désespérés de la part de ces populations, réduction assez faible des polluants et de CO₂, etc...

On voit bien là les conséquences de l'absence de concertation suffisante, de la non-prise en compte de l'avis des scientifiques les plus compétents, des prises de décisions par des politiques qui n'ont aucune formation scientifique, donc aucune compétence technique, mais aussi du pouvoir considérable qu'ont les media, avec leurs cohortes de journalistes également incompetents, pour la plupart, sur le plan scientifique et toujours à l'affût du "scoop" et de déclarations sensationnelles sans souci de vérifier les informations qu'ils diffusent, ce qui devrait être leur rôle essentiel : informer de façon objective et juste après enquête et validation, alors qu'ils se contentent de relayer des informations transmises sans discernement.

Les associations écologiques tentent de faire entendre la voix de la raison pour inverser la tendance actuelle, mais malheureusement avec des moyens dérisoires face à la puissance des lobbies financiers aux bénéfices exorbitants !

Le rédacteur en chef



Sommaire du n°25/2008

| | |
|--|------|
| Editorial | p. 1 |
| Le Traquet motteux : phénologie du passage dans le Rhône <i>Dominique TISSIER</i> | p. 4 |
| La Bondrée apivore dans le Rhône <i>Bertrand DI NATALE</i> | p.13 |
| Visite à la 24^e édition du Festival International du Film Ornithologique de Ménagoute <i>Anice YARI</i> | p.20 |
| Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres <i>Vincent GAGET</i> | p.22 |
| ISLANDE, du 15 juin au 5 juillet 2008 <i>Agathe DUMAS et Antoine CHABROLLE</i> | p.26 |
| La Cressonnière de Vaise <i>Edouard RIBATTO</i> | p.37 |
| INFO ORNITHO : | p.43 |
| Les rassemblements d'Oedicnèmes criards de 2008 | |
| Un Plongeon imbrin de passage au Grand Large en 2008 | |
| Une Couleuvre d'Esculape à Bessenay (69) | |
| Disparition confirmée du Râle des genêts dans le Rhône | |
| La Belette et la Martre retirées de la liste des nuisibles | |

EFFRAIE n°25 / 2008

Revue éditée par le CORA-Rhône (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 email : cora69@wanadoo.fr

<http://www.corafaunesauvage.fr/>

Edition et publication : CORA-Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire et corriger les articles de ce numéro : Annie PINGET, Pascale MINJARD, Edouard RIBATTO, Jacqueline LAPIERRE-LEYNAUD, Jean-Paul RULLEAU, Vincent GAGET, Bertrand DI NATALE.

Photo de couverture : Sterne arctique / Antoine CHABROLLE

Photos intérieures : Bernard LANNELUC, Roland RIPOLL, Antoine CHABROLLE, Rémi RUFER, Bertrand DI NATALE, Jan VAN DER VOORT, Edouard RIBATTO.

Illustrations : Dominique TISSIER

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER

Reprographie et reliure : COREP Lyon

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leur rédacteur et non le CORA

Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : dominique.tissier@ecam.fr ou Delphine ARCHER au CORA-Rhône.

Le Traquet motteux :

phénologie du passage dans le Rhône

Dominique TISSIER

Petit passereau terrestre de la famille des turdidés, le Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* n'est visible dans le département du Rhône qu'aux passages migratoires. De très rares observations, cependant, peuvent concerner des nidifications exceptionnelles. Il nous a semblé intéressant de faire le point sur les citations relatives à cette espèce enregistrées dans la base de données du CORA.

Description

D'une taille d'environ 15 centimètres, cet oiseau est assez facile à identifier par sa silhouette élancée et son allure typique en chasse au sol, mais aussi par la coloration du plumage. Le « T » inversé de la queue, noir sur fond blanc, typique des traquets en tout plumage, est bien visible en vol. Le mâle est reconnaissable, en plumage nuptial, par le dessus gris cendré, avec les ailes noires, le sourcil blanc et un trait loreal noirâtre qui se prolonge largement sur les parotiques. La gorge et la poitrine sont beige jaunâtre, parfois presque orangées, parfois presque blanches. Le ventre est blanc. Le bec et les pattes sont noirs.



La femelle se distingue par le dessus plus brun grisâtre, les ailes brun foncé, le sourcil moins marqué et chamois clair se prolongeant parfois en un trait blanc au-delà de l'œil.

Dès août et en automne, le mâle a le dessus généralement plus brun que gris, les ailes moins sombres, mais contrastant quand même nettement avec le manteau, les parotiques plus brunes. Cette variation de plumage est due à la présence de plumes nouvelles dont les liserés chamois jaunâtre masquent le gris du manteau et le noir des couvertures alaires et des tertiaires. La gorge et la poitrine deviennent plus jaune chamois. Le sourcil peut être chamois clair. Il est alors plus difficile à différencier de la femelle qui reste toutefois moins marquée et plus brune, sans trait loreal bien net. Les jeunes de l'année, au moment du passage postnuptial, ont un plumage quasiment identique à celui des femelles.

Les oiseaux sont surtout vus au sol, dans les champs, en période de migration. Ils se perchent souvent sur des mottes de terre ou des pierres, parfois sur des branches basses, des clôtures ou des piquets.

Les oiseaux de passage sont quasiment toujours silencieux.

En France, l'espèce ne peut être confondue qu'avec le Traquet isabelle *Oenanthe isabellina* qui y est cependant très accidentel et qui s'en différencie par la coloration plus uniforme et brune de l'aile, sans contraste marqué, le sourcil plus blanc en avant de l'œil et la barre caudale noire plus large.

Aire de répartition

Le Traquet motteux niche dans toute l'Europe et en Asie jusqu'au nord de la Sibérie et en Mongolie, mais aussi en Alaska, dans le nord-est du Canada, au Groenland et en Islande.

En France où niche la sous-espèce nominale *O. o. oenanthe*, il était commun partout au XIX^e siècle, mais il a subi une régression très importante de 1930 à 1970, puis dans les années 1990, principalement à cause de l'évolution défavorable des pratiques agricoles, modifications des cultures et usage des insecticides, mais aussi à cause des fluctuations de populations de Lapin de garenne *Oryctolagus*

cuniculus dont il utilise parfois les terriers et de l'accroissement de l'urbanisation. La grave sécheresse qui a frappé le Sahel de 1973 à 1982 a peut-être aussi contribué à sa raréfaction dans ses sites d'hivernage.

Il est aujourd'hui très localisé comme nicheur dans notre pays, principalement dans les zones montagneuses (Alpes, Jura, Pyrénées, Massif central, Corse, jusqu'à 2800 mètres d'altitude) ou sub-montagneuses (Causses). Il est maintenant très rare dans les Vosges, en Franche-Comté, Limousin, Var, Vaucluse. Il est devenu également très rare en plaine où les populations constituent des noyaux relictuels (Crau, Poitou-Charentes, Champagne, etc.). On le trouve encore, mais aussi en tout petit nombre et en déclin, sur le littoral, de la Vendée à l'estuaire de la Loire, en très forte régression dans le Nord-Pas-de-Calais, en Normandie, Somme, littoral et îles de Bretagne. L'effectif nicheur français se situe probablement entre 15000 et 30000 couples dans les années 2000 (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2008). Les enquêtes STOC-EPS le montrent encore en déclin (in DELIRY 2008).

En Rhône-Alpes, il est nicheur dans tous les départements sauf le Rhône, mais essentiellement dans les Alpes (Savoie, Haute-Savoie, Jura et Isère), surtout les départements savoyards et les secteurs alpins de l'Isère et du Jura, en petits effectifs en Haute Ardèche et dans le Vercors, dans les Préalpes drômoises, Haut Diois, Haut Buëch et Baronnies, ainsi que, en très petit nombre, sur les Hautes Chaumes des Monts du Forez dans le département de la Loire.

On le trouve entre 700 mètres (gorges sud de la Loire), ou plutôt 1300 mètres (Alpes), et 2850 mètres d'altitude dans les Alpes, avec une estimation de 1000 à 8000 couples (DELIRY 2008). Il atteindrait même 3050 mètres en Vanoise (JUILLARD & SUCHET in CORA-Région 2003) où il niche souvent dans les mêmes secteurs subalpins que le Pipit spioncelle *Anthus spinoletta*. Il semble avoir quasi disparu de la plaine du Forez, où une nidification avait été notée à 400 mètres d'altitude en 1995, et même du Pilat.

J'ai pu personnellement découvrir très récemment, dans le département de la Loire, un couple nicheur nourrissant deux jeunes déjà volants le 23 juillet 2008, au lieu-dit la Pazaude (coordonnées 04° 03' 12" EST - 46° 31' 42" NORD), dans la petite commune de Lavieu située sur les premières côtes des Monts du Forez, mais à une altitude inférieure à 700 mètres, exactement à 680 mètres.

Habitat et reproduction

L'habitat de l'espèce est en altitude, les pierriers, éboulis, rocailles montagneuses et alpages, en plaine, les garennes, friches à végétation rase ou caillouteuses, gravières et marais, parfois friches industrielles en secteurs suburbains, voire même en ville (autrefois terrils des régions minières), et sur le littoral, les dunes, plages de galets, côtes et îlots rocheux. Le Traquet motteux peut nicher parfois dans des chantiers de construction, comme cela a été envisagé pendant les travaux de construction de l'Hôpital de Saint-Etienne en 1984.

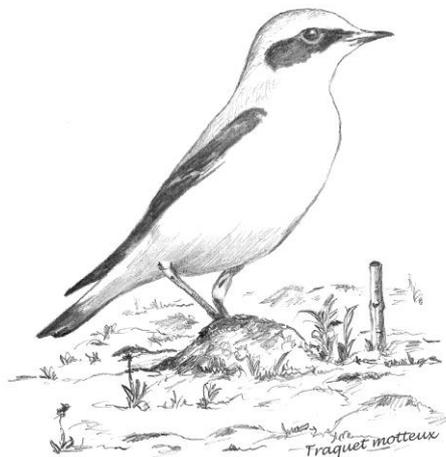
Il niche dans des anfractuosités de rocher, dans des creux de pierrier, des trous de mur, ou au sol, sous des pierres ou des galets, parfois dans d'anciens terriers de lapin. On a même noté des cas de nidification dans de vieilles marmites renversées, des boîtes, tubes en plastique ou sous des plaques de bois rejetées par les marées sur les plages, lorsque les cavités naturelles manquent. Un cas de nidification sous un vieil éclat d'obus a été rapporté dans les Hauts Plateaux du Vercors (FOURGOUS in CORA-Drôme 2003) ! Une expérience de pose de nichoirs sur des plages de galets a été menée avec succès en Picardie (ROBERT 2005).

La femelle pond de 5 à 6 œufs bleu pâle qu'elle couve pendant deux semaines dans un nid garni d'herbes, mousses, lichens, duvets, plumes et poils. Les jeunes, nidicoles, s'envolent à 15-16 jours, de fin mai jusqu'à mi-août en cas de seconde ponte.

Migration et passages migratoires en France

Le Traquet motteux se nourrit essentiellement d'insectes et d'araignées, parfois de petits mollusques et de vers, rarement de quelques baies (DUQUET 1993). Du fait de ce régime alimentaire, il est donc strictement migrateur, les cas d'hivernage en France restant exceptionnels. Le passage postnuptial

s'étend surtout de mi-août à mi-octobre, principalement en septembre. On note parfois des migrateurs de la sous-espèce *O. o. leucorhoa* (au dessous plus roux) en provenance du Groenland et d'Islande. L'espèce hiverne en Afrique, dans la zone sahélienne. Les retours des nicheurs littoraux se situent en mars, les oiseaux montagnards arrivant plutôt en avril-mai. Le passage de printemps débute fin mars et culmine de mi-avril à mi-mai, se terminant début juin. C'est un migrateur nocturne, facile à observer dans ses haltes diurnes sur des chaumes ou des labours où il chasse bien en évidence.



Données du CORA

Depuis 1982, **2367 Traquets mottés** ont été observés et répertoriés pour le département du Rhône.

871 (36,8%) ont été vus pendant la migration prénuptiale et **1492** (63%) pendant la migration postnuptiale.

Ces données cumulées ont été classées par pentades (périodes de 5 jours) pour obtenir les graphes ci-joints. Elles proviennent en majorité de la base de données naturalistes du CORA, mais quelques données supplémentaires nous ont été transmises directement par courrier, email et par communication orale.

Les oiseaux sont souvent observés solitaires, mais de nombreuses données citent cependant plusieurs, voire

plusieurs dizaines d'individus ensemble. L'espèce n'est pas réputée pour être grégaire. On peut penser que ces rassemblements sont dus à l'attrait d'un site (champ fraîchement labouré ou jachère riche en insectes par exemple) plutôt qu'à une tendance au regroupement volontaire.

A noter la présence fréquente à leurs côtés d'un autre turdidé, nicheur rare du département mais migrateur commun, le Tarier des prés *Saxicola rubetra*, sans doute attiré par les mêmes sites riches en ressources alimentaires et dont les dates de passage sont sensiblement les mêmes avec des pics début mai et mi-septembre.

Passage prénuptial dans le Rhône

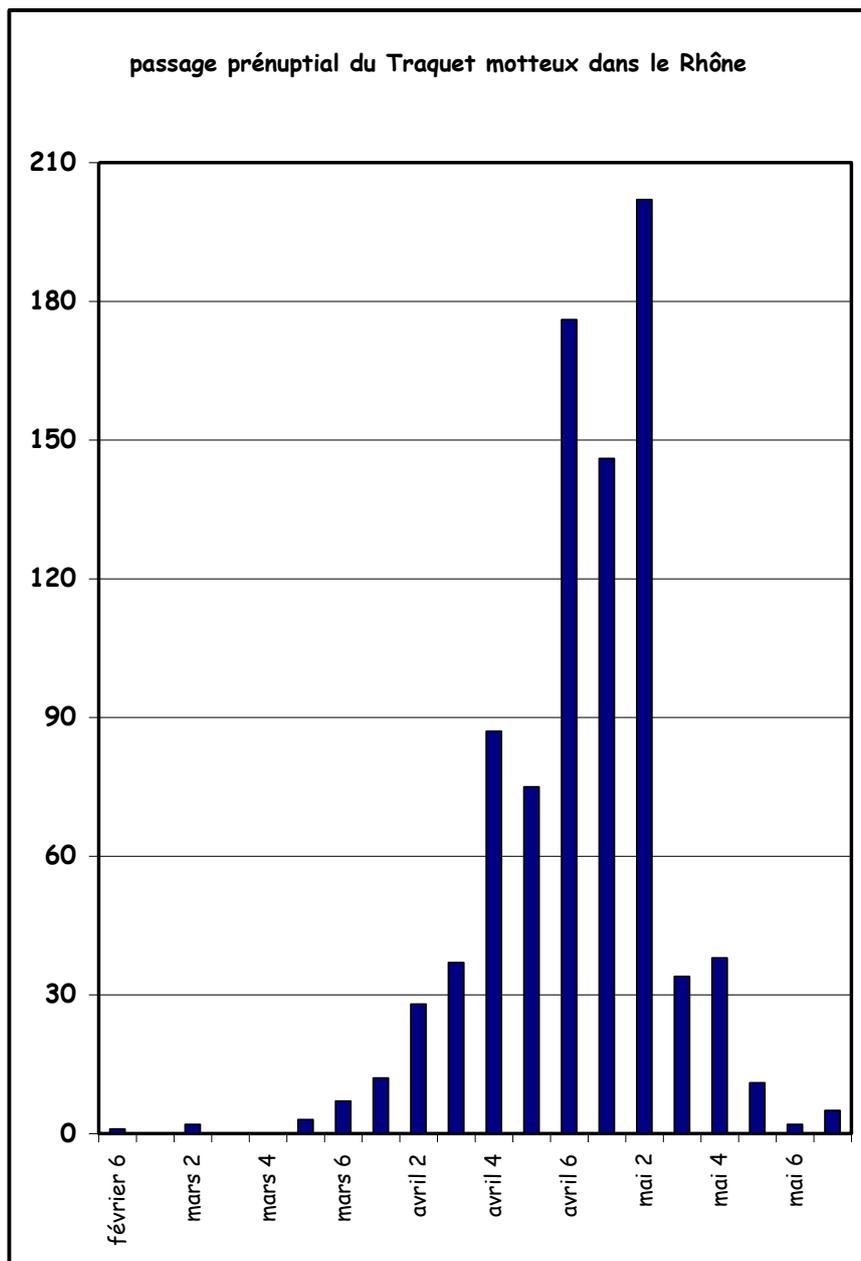
La date la plus précoce dans le Rhône est le 17 février 1997 où un oiseau est observé à Vernaison (P. ROCHAS). Deux individus sont aussi notés à Ampuis le 6 mars 1994 (Y. DUBOIS & R. COLAVOLPE, L. & P. DUBOIS). Il est vrai que la vallée du Rhône, au sud de Lyon, doit drainer un flux migratoire de passereaux sûrement sous-estimé.

Mais au printemps, le passage débute réellement dans la dernière pentade de mars avec seulement 7 oiseaux et augmente un peu dans les trois premières pentades d'avril, mais surtout à partir de mi-avril avec 87 et 75 oiseaux dans les pentades 4 et 5 de ce mois.

Le passage culmine nettement dans les trois pentades suivantes, donc du 26 avril au 10 mai avec 176, 146 et 202 individus dans chacune de ces périodes. Puis il diminue très fortement à partir du 11 mai. La migration prénuptiale est donc assez concentrée sur 15 jours.

Les oiseaux sont observés solitaires ou par petits groupes de moins de 10 individus. Quelques citations concernent cependant la présence de 15 à 25 traquets sur le même champ. Le maximum est noté le 26 avril 1986 à Dardilly avec 30 oiseaux (L. MANDRILLON). On est évidemment loin de certaines concentrations de plus de 150 oiseaux parfois notées sur le littoral de la Manche ou de la Mer du Nord, avec un maximum de 500 traquets le 1^{er} mai 1998 au cap de La Hague (DUBOIS et al. 2000) !

Il y a très peu d'oiseaux notés dans l'avant-dernière pentade de mai, puis seulement 2 dans la dernière. Un oiseau tardif est observé le 1^{er} juin à Feyzin (V. GAGET), les autres cas de début juin seront discutés plus loin, car ils peuvent se rapporter à des nicheurs locaux.



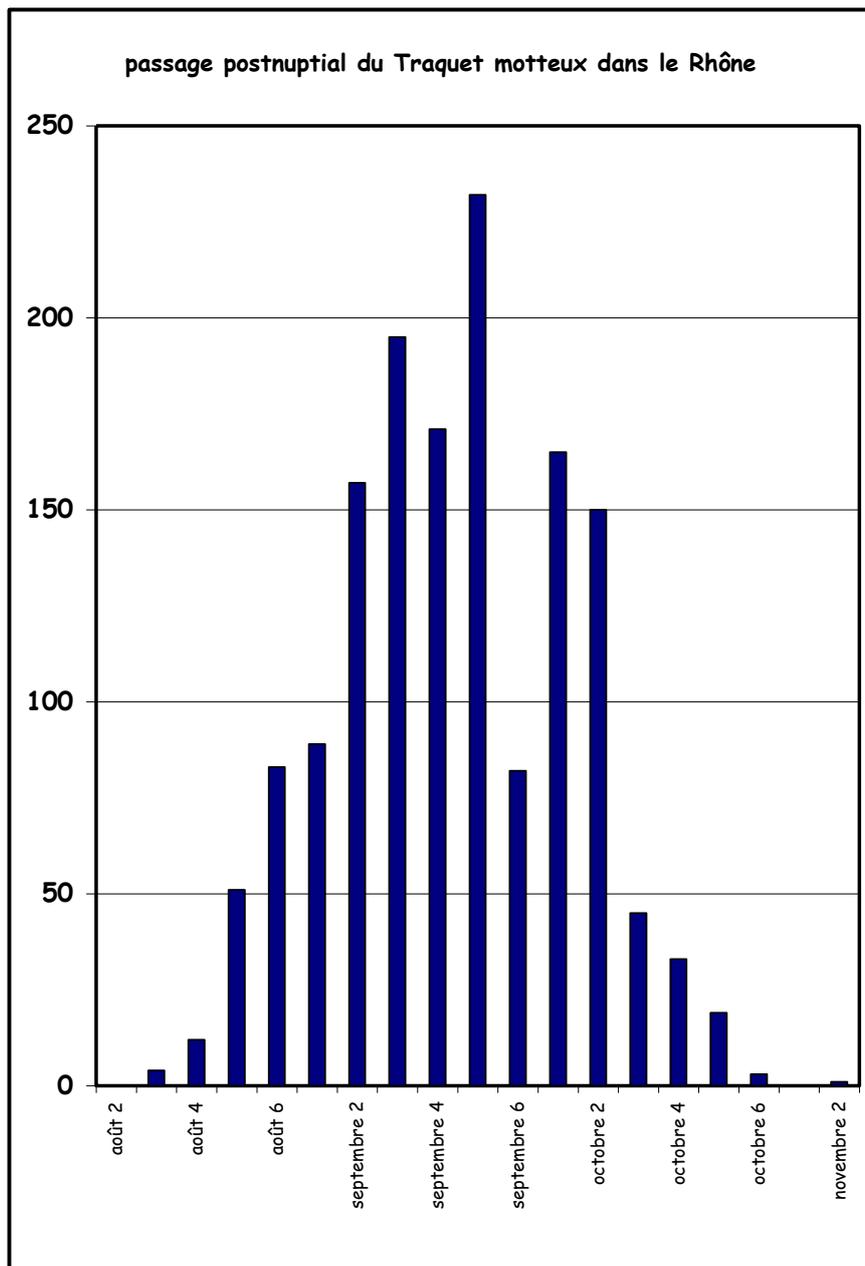
En Rhône-Alpes, le passage est noté entre début avril et mi-mai avec un pic entre le 27 avril et le 10 mai, donc identique à celui du Rhône, les dates extrêmes étant le 2 février 1964 et le 22 mai 1966 (DELIRY 2008).

Passage postnuptial dans le Rhône

La migration postnuptiale débute dès le 11 août, avec la date la plus précoce le 11/08/1990 à Dardilly (L. MANDRILLON), mais avec seulement 4 oiseaux dans la 3^e pentade de ce mois et 12 dans la 4^e. Le passage augmente ensuite régulièrement du 21 août au 5 septembre, avec 89 individus comptés dans la première pentade de septembre, mais culmine surtout dans les quatre pentades suivantes, donc du 6 au 25 septembre, avec un maximum de 232 oiseaux dans la pentade 5 (du 21 au 25).

Ce passage est plus marqué que celui de printemps, ce qui est normal, quelle que soit l'espèce, compte tenu de la présence de jeunes oiseaux en automne et de la mortalité hivernale, mais il est surtout plus étalé avec pratiquement 45 jours de fort transit.

En effet, on note encore 165 traquets dans la première pentade d'octobre et 150 dans la deuxième. A partir du 11 octobre, le passage décline très nettement et l'on ne compte plus que 3 oiseaux dans les derniers jours de ce mois. A noter toutefois une donnée très tardive d'un oiseau observé le 8 novembre 1998 à Cogny (A. RENAUDIER).



Curieusement, le graphe montre un creux (82 ind.) du passage dans la dernière pentade de septembre, entre les pics de la pentade précédente (232) et celle de début octobre (165). Le nombre important de données semble exclure un biais aussi important dans cette période des 5 derniers jours de septembre où il n'y a pas de congés ni de conditions météorologiques particulières. Ce « trou » est confirmé par une étude très localisée menée de 1989 à 2000 à Sainte-Consorce (TISSIER 2000) où le nombre d'oiseaux est effectivement supérieur dans les pentades antérieure et postérieure. Y aurait-il une migration en deux périodes, avec peut-être celle des oiseaux des régions voisines plus tardive, en octobre ? Difficile à affirmer sans raison évidente !

A noter qu'on retrouve ce creux en Isère où la migration s'étale principalement de début septembre à début octobre, avec un pic identique dans la 5^e pentade de septembre.

Des groupes de taille moyenne sont notés dont 14 dépassent les 15 oiseaux. Le plus grand groupe enregistré dans la base de données du CORA est observé à Jonage le 22 septembre 2006 (R. CHAZAL) avec 21 traquets. Deux groupes de 20 individus sont à Dardilly le 23 août 1989 (L. MANDRILLON) et à Décines-Charpieu le 2 octobre 2007 (C. CHATAGNON).

En Rhône-Alpes, le passage est noté entre la mi-août et mi-octobre, avec le gros des effectifs entre le 28 août et le 19 septembre, les dates extrêmes étant le 29 juillet 1999 et le 12 novembre 1993 (DELIRY 2008). Un groupe de 49 oiseaux dans le même labour est observé le 28 septembre 2007 en Ardèche à Saint-Cyr (V. PALOMARES & J. PAOLI *in* DELIRY 2008). Une troupe de 150 oiseaux avait été notée le 12 octobre 1982 à Véreitre-sur-Chens en Haute-Savoie (*in* CORA-Région 2003).

Cas de nidification dans le Rhône

Chronologiquement, on note sept cas où l'on peut envisager une reproduction de l'espèce dans le département.

Le 6 juin 1992, F. et G. DUBOIS notent 3 individus à une date qui pourrait correspondre à une installation possible sur un site favorable de Pusignan, mais, sans preuve de nidification, on doit conclure plutôt à des migrateurs attardés. L'altitude est de 215 mètres.

Le 10 juillet 1993, à l'occasion d'une sortie du CORA-Rhône, un Traquet motteux est observé au marais de Boitray (commune de Saint-Georges-de-Reneins) transportant une proie. La date, seule citation du mois de juillet dans la base, et le transport d'une proie rendent la nidification très probable ici. L'altitude est de 170 mètres. Mais l'absence de preuve certaine et la nature du marais, constitué surtout de prairies inondables à végétation haute, *a priori* peu favorable à l'espèce, empêchent de conclure formellement.

L'année 1998 est assez particulière dans cette perspective avec 3 cas.

Le 7 juin 1998, un chanteur isolé est noté à Charentay, dans le vignoble beaujolais (A. RENAUDIÉ) à 191 mètres d'altitude. Le milieu paraît ici plus favorable (vignoble très caillouteux avec murets et friches). La nidification semble possible, mais sans preuve.

Le 8 juin 1998, un oiseau est observé à Anse (S. BERJOT) à une date vraiment tardive ; mais sans précision de comportement, on doit conclure à une migration tardive. L'altitude est de 170 mètres.

Le 25 juin 1998, la nidification est, cette fois, confirmée, par plusieurs observations d'un couple et du nourrissage de jeunes au nid (V. GAGET) dans une carrière située en limite des communes de Corbas et de Mions, la carrière dite « Perrier ». Nous sommes là à environ 200 mètres d'altitude. Un couple est installé en fond de carrière, dans un tas de gravats fait de blocs de béton avec ferrailage entrelacé. Un adulte est vu entrant dans une anfractuosit  entre des blocs, puis, quelques jours apr s, des poussins   peine volants sont aperçus hors du nid et le nourrissage est observ  ! Ces fonds de carrière,   v g tation  parse et quasi steppique avec plage de galets et flaques   Crapauds calamites, sont assez semblables   certains  cosyst mes naturels utilis s par l'esp ce   plus haute altitude. L'ann e avait  t  marqu e, au printemps, par un passage particuli rement important et long qui n'a plus  t  not  dans les ann es post rieures   2001. **Nous avons donc l  le premier (et *a priori* seul) couple reproducteur dans le Rhône de ces trente derni res ann es au moins.**

Le 3 juin 1999, un chanteur est not  dans les landes de Montagny (C. SCIACQUA). L'altitude est d'environ 300 m tres. On sait cependant que certains passereaux chantent lors de leurs haltes migratoires, comme le font, par exemple, les fauvettes paludicoles ou les pouillots. En l'absence de preuve formelle, on ne peut que conclure   un migrateur tardif.

Enfin, le 26 juin 2000, un, puis deux oiseaux sont observés dans la carrière Perrier de Mions-Corbas, avec nid signalé et alarmes (V. GAGET). Il s'agit très probablement du même couple qu'en 1998 revenu sur ce site inhabituel.

Si, en Rhône-Alpes, les cas de nidification concernent toujours des zones montagneuses ou sub-montagneuses, n'oublions pas qu'autrefois, l'espèce nichait beaucoup plus largement en plaine. Ces données du Val de Saône ou de la plaine de l'est lyonnais sont donc bien à situer dans ce contexte.

Le « cul blanc » reste toutefois un nicheur très occasionnel dans le département, comme indiqué dans la liste des oiseaux du Rhône publiée dans notre numéro 22 (TISSIER 2008), puisque, dans les années suivant 2000, aucun autre indice de reproduction ou de tentative de nidification n'a été rapporté. Espérons que la réduction de l'usage des pesticides en agriculture, telle qu'elle semble devoir être envisagée suite aux accords du « Grenelle » de l'environnement, puisse inverser cette forte tendance au déclin constatée depuis si longtemps !

Conclusion

L'analyse d'un grand nombre de données collectées par les ornithologues du département a permis une étude assez fine des deux passages migratoires du Traquet motteux. Les périodes et les pics de passage de ce bel oiseau sont ainsi bien connus. Ils correspondent d'assez près à ce qui est observé dans la région Rhône-Alpes et ailleurs en France. Un creux dans les derniers jours de septembre, au passage postnuptial, a été mis en évidence, mais sans explication particulière. Enfin, dans les citations de juin, un seul couple a pu être certifié comme nicheur en 1998 et 2000 dans une carrière à la limite des communes de Corbas et de Mions. L'espèce, en régression très importante au XX^e siècle en France, est donc nicheuse de façon très occasionnelle dans le Rhône, alors qu'on peut penser qu'elle y était plus abondante autrefois. Elle reste commune en migration.

Merci à Vincent GAGET qui nous a donné les détails de la reproduction de 1998. Un grand merci à tous les ornithologues du département qui transmettent leurs notes de terrain. Sans eux, de telles études ne seraient pas possibles !

Dominique TISSIER

Un peu d'étymologie : si le qualificatif de motteux est facile à relier à l'habitude de l'oiseau de se percher sur de petites mottes de terre dans les labours d'automne, le nom de genre *Oenanthe* est plus difficile à interpréter. Il viendrait du grec οἶνος (le vin) et ανθε (la fleur) et pourrait être relié à la période d'observation de l'oiseau lors de la floraison de la vigne ou à la coloration gris bleuté du raisin. Le mot désigne aussi en grec un oiseau, peut-être le Pigeon ramier (chez ARISTOTE) ou un oiseau à dos gris (chez PLINE), mais aussi une plante ombellifère ou la vigne sauvage (CABARD & CHAUVET 2003). L'anglais *Wheatear*, pour Traquet, signifie « celui que l'on entend dans les blés ».

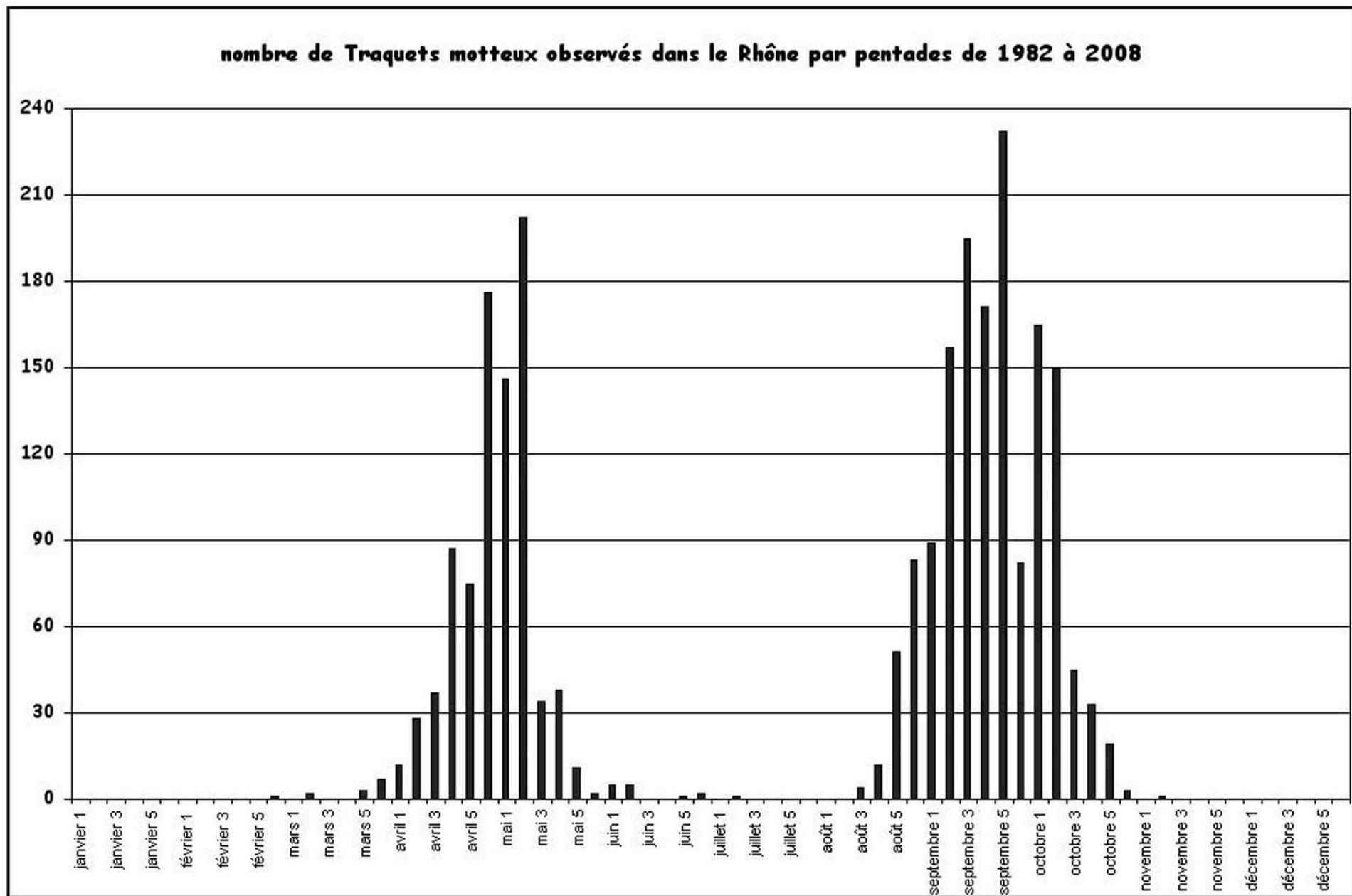
Bibliographie

- Base de données du CORA. M.R.E., Lyon.
- CABARD P. & CHAUVET B. (2003). *L'étymologie des noms d'oiseaux*. Eveil nature.
- CORA-Drôme (2003). *Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme*. CORA-Drôme éditeur, Romans.
- CORA-Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA éditeur, Lyon.
- DELIRY C. (2008). *Le Traquet motteux Oenanthe oenanthe*. <http://cyrille.deliry.free.fr/>

- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2008).** *Nouvel inventaire des oiseaux de France.* Delachaux & Niestlé, Paris.
- **DUQUET M. (réd.) (1993).** *La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés.* Muséum National d'Histoire Naturelle, Eclectis, Paris.
- **FREGAT C. (1989).** Migration près du Col de Malval. *L'Effraie* n°7. CORA-Rhône, Lyon.
- **LPO-Isère (2008).** *Le Traquet motteux.* <http://www.corafaunesauvage.fr>
- **LPO-Loire (1999).** *Les oiseaux de la Loire.* LPO-Loire éditeur, Saint-Etienne.
- **MANDRILLON L. (1989).** La migration des oiseaux à Dardilly. *L'Effraie* n°7. CORA-Rhône, Lyon.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999).** *Le guide Ornitho.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- **RENAUDIER A. (1998).** Les oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°13. CORA-Rhône, Lyon.
- **ROBERT J.C. (2005).** Nidification du Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* en nichoir dans la Somme. *Ornithos* 12-4.
- **TISSIER D. (2000).** *Les oiseaux de Marcy l'Etoile* (édité par l'auteur).
- **TISSIER D. (2008).** Liste des oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°22. CORA-Rhône, Lyon.

Photo Rémi RUFER





La Bondrée apivore dans le Rhône

Bertrand DI NATALE

La Bondrée apivore *Pernis apivorus* est un rapace de l'ouest du Paléarctique répandue dans toute l'Europe moyenne. C'est une espèce absente du nord de la Scandinavie, de l'Islande et des régions méridionales de l'Espagne, de l'Italie ainsi que des Balkans. Elle est représentée par une seule sous-espèce. Une espèce très semblable, la Bondrée orientale *Pernis ptilorhynchus*, qui n'a pour l'instant jamais été observée en Europe occidentale mais surtout au Moyen-Orient, niche depuis le Japon jusqu'en Chine.

En France, la Bondrée apivore est connue comme nicheuse dans toutes les régions hormis le pourtour méditerranéen à basse altitude et la Corse (THIOLLAY 1995). Il semblerait que sa répartition et que ses densités soient sous-estimées en raison du fait qu'elle nous revient au printemps lorsque les arbres ont déjà leurs feuilles et aussi parce qu'elle mène une existence très discrète. C'est une espèce qui, en France, aurait néanmoins progressé vers le nord, mais aussi en Bretagne, en Normandie et en Provence.

Morphologiquement, elle est de la taille de la Buse variable *Buteo buteo* avec des ailes plus longues, plus étroites, mais des « mains » néanmoins plus larges. Sa queue est assez longue, à peu près de la largeur des ailes, et présente des coins arrondis. Son cou est étroit et élancé. Sa petite tête, avec des yeux jaunes nettement visibles à l'iris sombre chez l'adulte, évoque celle d'un pigeon (MULLARNEY, SVENSSON, ZETTERSTRÖM & GRANT 1999). Malgré tout, on peut la confondre facilement avec la Buse variable et elle passe ainsi souvent inaperçue aux yeux des novices. Cependant, en vol plané et lorsqu'elle décrit des orbites, ses ailes sont planes et ne dépassent pas l'horizontale. Chez la Buse variable, au contraire, les ailes relevées en avant forment un V nettement caractéristique. Le vol de la Bondrée est également plus ample. De plus, autre différence facilement visible dans de bonnes conditions par rapport à la Buse variable, on distingue à la base de la queue, deux barres sombres caractéristiques (GENSBOL 1993).



Bondrée apivore

La coloration de la Bondrée apivore est très variable. Chez les individus typiques, on peut remarquer les rayures nettement visibles sous les ailes avec la face inférieure du corps tantôt claire, tantôt foncée. La tête du mâle est d'un gris bleuté singulier. Également, son dos gris brunâtre permet de la différencier plus facilement de la Buse variable. La femelle, au plumage et à la tête d'aspect plus brun, est peut-être moins facile à identifier à distance. La cire du bec des deux sexes est grise alors qu'elle est jaune chez la Buse variable.

Les jeunes sont encore plus difficiles à distinguer car, avec l'avant-bras plus large, la main plus étroite que les adultes et l'envergure inférieure, ils ressemblent beaucoup à la Buse variable, d'autant plus qu'ils ont l'œil foncé comme cette dernière. Heureusement, la majorité des jeunes individus ont le

dessous brun roussâtre et des rayures longitudinales sur la poitrine qui les distinguent de celle-ci. On les distingue le plus souvent des adultes et de la Buse variable grâce à leurs rémiges secondaires qui sont assombries de manière caractéristique et à leur queue rayée transversalement de barres sombres et fines. Il leur faut deux années pour acquérir le plumage adulte.

Les individus d'un an estivent normalement en Afrique, mais certains peuvent être parfois observés en Europe lors de leur deuxième été, le plus souvent au sud, sans se reproduire. Ce sont ces individus immatures qui posent parfois de grands problèmes d'identification même aux ornithologues avertis. En effet, les deux barres sombres caractéristiques de la queue ne sont pas encore apparentes, des rayures sombres transversales étant présentes sur l'ensemble de la queue avec une barre plus large au bout. Leurs rémiges n'ayant pas mué avant la fin du deuxième été, ils présentent des ailes au moins aussi larges que celles de la Buse variable, voire plus, et, ayant la main plus large à l'instar des Bondrées adultes, ils évoquent alors plutôt un petit Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*. Quant à leurs yeux, ils ne sont ni sombres comme ceux des juvéniles, ni jaunes comme ceux des adultes, mais orangés, couleur transitoire. Ces oiseaux peuvent alors évoquer une Bondrée orientale par l'ensemble de cet aspect.

J'ai eu l'occasion d'observer un de ces rares individus immatures venant sous nos cieux, le 19 mai 2007 à Sarcey. Le comportement de cet oiseau, de surcroît, était étrange : probablement éprouvé par un long voyage, il se laissait approcher à une distance de 100 mètres, posé sur une clôture et sautant de piquet en piquet au fur et à mesure que je l'approchais, plutôt que de prendre la fuite. Un critère déterminant me permit de trancher quant à l'espèce : il avait deux sourcils sombres au-dessus de ses yeux orangés et contrastant fortement sur sa tête blanche, ce qui caractérise bien souvent les individus clairs immatures de cette espèce et dont parlent certains guides d'identification sur les rapaces diurnes comme celui de GENSBOL.

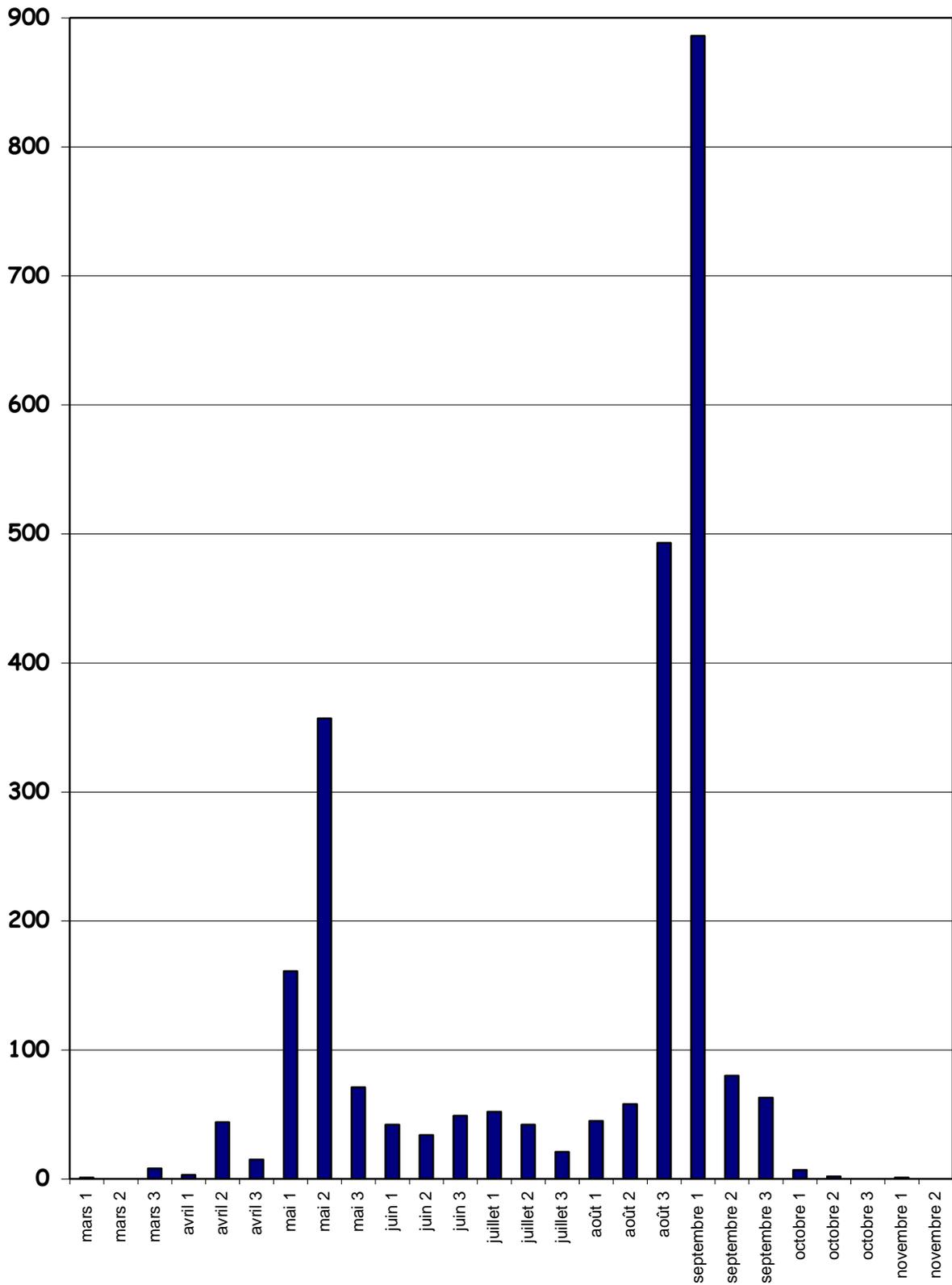
Un autre bon critère pour identifier la Bondrée apivore adulte est le cri, un sifflement plaintif alors que celui de la Buse variable est un miaulement. On entend rarement l'oiseau au retour de la migration de printemps, mais plutôt en pleine période d'élevage des jeunes, c'est à dire de juin en août, parfois jusqu'en septembre (observation personnelle).

La Bondrée apivore a un régime alimentaire très spécialisé. Apivore signifie « se nourrir d'abeilles » mais c'est surtout aux guêpes qu'elle s'attaque. Elle mange aussi bien les larves, les nymphes que les insectes adultes. Elle est très efficace pour déterrer les nids ou même pour les dénicher dans les arbres. Ses pattes sont écaillées et résistent aux piqûres. Ses griffes sont puissantes et lui permettent de creuser le sol. Au début de la nidification, le nombre d'hyménoptères étant insuffisant, elle a un régime beaucoup plus éclectique, se nourrissant de toutes sortes d'insectes, mais aussi de reptiles, de micromammifères et d'oisillons prélevés au nid. D'ailleurs, lorsque le printemps est pluvieux, son régime alimentaire est plus diversifié qu'à l'accoutumée car il y a moins d'hyménoptères. C'est pourquoi il y a moins de Bondrées nicheuses lorsque le début de l'été est humide et pluvieux, car les guêpes et leur couvain jouent un rôle primordial dans l'élevage des jeunes.

C'est parce qu'elle a un régime aussi spécialisé que la Bondrée apivore migre pour aller passer l'hiver en Afrique, au sud du Sahara. Cette migration est spectaculaire car la Bondrée suit des couloirs bien particuliers, se concentrant en nombre sur les cols et traversant la Méditerranée sur ses parties les plus étroites.

Dans le département du Rhône, la migration culmine au printemps aux environs du 12 mai et à l'automne aux environs du 2 septembre, avec des dates extrêmes d'arrivée et de départ, respectivement le 25 mars 1989 et le 17 octobre 1987 (FREGAT 1989, MANDRILLON 1989). Le graphe de la page suivante (nombre d'individus notés et classés par décade) montre un passage pré-nuptial fort dans la deuxième décade de mai et une migration post-nuptiale concentrée sur la troisième décade d'août et surtout sur la première décade de septembre.

**nombre de Bondrées apivores
dans la base de données du CORA-Rhône de 1985 à 2008**



Histogramme d'après la base de données du CORA-Rhône (D.TISSIER)

En ce qui concerne la nidification, la Bondrée peut s'installer très tard jusqu'au début du mois de juin. Elle effectue des parades spectaculaires : le mâle, surtout, s'immobilise dans l'espace et dresse ses ailes au-dessus de son corps en les agitant rapidement trois ou quatre fois, les rapprochant derrière son dos. La durée des parades est courte n'excédant généralement pas trois semaines, les oiseaux devant nicher rapidement. Certains oiseaux tardifs arrivent sur les lieux de nidification déjà appariés. Ils construisent leur aire, généralement à une quinzaine de mètres du sol, au centre d'un massif boisé d'arbres à feuilles caduques ou mixte, rarement de résineux purs. Ils la rechargent avec des branches feuillues, ce qui est caractéristique de l'espèce. Ainsi même au cœur de l'hiver, on peut parfois identifier une aire de Bondrée par le feuillage sec dépassant du bord. Contrairement à la Buse variable qui construit son aire généralement à moins de 50 mètres de la lisière à l'intérieur des bois ou sur les arbres en périphérie, la Bondrée préfère la tranquillité du cœur de la forêt. Il lui faut donc, de préférence, dans son territoire, des boisements étendus avec des milieux ouverts herbacés pour pouvoir chasser. La femelle pond entre un et trois œufs, généralement deux, les déposant à deux jours d'intervalle. L'incubation commence dès le premier œuf et est assurée par les deux partenaires du couple.



Les jeunes éclosent à une trentaine de jours et sont nourris par les deux parents essentiellement d'insectes hyménoptères (guêpes, bourdons) et de leur couvain à une période où ces insectes sont les plus abondants, c'est à dire depuis l'été jusqu'en automne. Les jeunes restent au nid environ une quarantaine de jours et restent encore dépendants de leurs parents une quinzaine de jours après leur envol. Puis ils partent aussitôt en migration, restant le plus souvent regroupés en famille durant leur long voyage.

Les suivis réalisés sur les cols démontrent que la migration débute avec les adultes non appariés ou ayant échoué leur reproduction ; elle culmine en septembre avec des oiseaux regroupés en famille et se termine avec des oiseaux retardataires généralement à la mi-octobre. La date tardive record a été atteinte en Rhône-Alpes par un individu observé le 13 novembre 1983 dans le Trièves en Isère (PRAMBOUR 1986). Pour ma part, en octobre, je remarque que, le plus souvent, les oiseaux retardataires traversant notre département sont des jeunes de l'année.

Mon record de date tardive dans le département du Rhône est l'observation d'une jeune Bondrée de l'année ayant jeté son dévolu sur un nid de Frelons *Vespa crabro* installés au cours de l'été dans un nichoir placé à une trentaine de mètres de la maison, dans mon jardin, précédemment occupé par une famille de Mésanges charbonnières *Parus major* depuis le début du printemps. Ce nid ayant atteint la taille d'un ballon de rugby et couvrant donc tout le nichoir mais sans dépasser vraisemblablement les 1000 individus (selon la littérature), a fait l'objet d'attaques répétées de la part de cette Bondrée durant son escale migratoire entre le 7 et le 9 novembre 2004. L'oiseau a été observé s'attaquant au

nid, s'agrippant à la verticale contre le tronc de l'arbre et le couvain, puis décortiquant celui-ci par étage, laissant le sol jonché de plusieurs galettes vidées de leurs larves. Après le départ de l'oiseau, j'en ai profité pour prendre des photos du résultat (voir photo ci-jointe datant du 11 novembre 2004) et j'ai vidé le contenu restant du nichoir. A l'intérieur, il ne restait que peu de papier, reliquat du nid, et seulement un seul Frelon adulte engourdi semblant hiberner dans le fond que j'ai remis dehors. Eu égard aux nids de guêpes et frelons, la Bondrée apivore reste le meilleur



« désinsectiseur » naturel qui puisse exister contre les hyménoptères.

J'avais déjà connu l'expérience d'un nid de Guêpes communes *Vespula vulgaris*, situé sous le sol de mon jardin, qui avait été totalement déterrée par l'animal ayant creusé à l'instar d'un lapin avant de l'anéantir totalement. Les études sur son régime alimentaire ont confirmé que l'oiseau repérait les insectes à une quinzaine de mètres de hauteur et pouvait les suivre du regard sur une distance de plusieurs kilomètres !

Deux pics de migrations d'automne ont également été bien différenciés sur certains cols de migration comme dans le département de l'Ain voisin, à Ceyzeriat, avec un passage des adultes surtout entre le 31 août et le 2 septembre, et celui des jeunes marqué entre les 11 et 12 septembre. Certaines années, généralement pluvieuses au printemps, voient moins de jeunes passer sur les cols à l'automne, attestant de la mauvaise réussite de la reproduction de l'espèce. Ainsi, dans le sud de la Suède, les relevés effectués lors du passage de Falsterbö attestent d'un succès reproducteur quasiment nul certaines années et bien souvent seulement 25 % de jeunes seulement sont relevés en migration sur l'ensemble de la population.

Ainsi, la Bondrée apivore qui semble peu sujette à des causes de raréfaction comme la pollution des milieux ou même le tir en raison de sa discrétion et de ses dates de migration qui ne coïncident pas vraiment avec celles de la chasse, présente des populations plutôt stables sur l'ensemble de l'Europe ; mais celles-ci peuvent varier surtout en raison des aléas climatiques affectant la reproduction des années précédentes. Malgré tout, jusque dans un passé proche, dans le sud de l'Europe, et notamment dans le Languedoc-Roussillon, elle a fait l'objet jusqu'à la fin des années 1980 de destructions en masse à son passage au printemps, sous prétexte du maintien de la pratique « culturelle » et culinaire de la fameuse « soupe à la Bondrée ». Désormais, hormis à Malte et quelques îles méditerranéennes où plus d'un millier d'oiseaux sont tués chaque année, elle reste une espèce protégée et les effectifs de sa population, en légère augmentation, semblent s'en ressentir sur l'ensemble du continent européen.

Les densités de la Bondrée apivore sont de deux à cinq fois inférieures à celle de la Buse variable. Les densités optimales sont de l'ordre d'un couple pour 400 à 600 hectares, mais une moyenne d'un couple pour 1000 à 2000 hectares est déjà satisfaisante.

Dans le département du Rhône, la population est estimée entre 63 et 93 couples contre 345 à 554 de Buses variables : ce qui représente plus de cinq fois moins de couples (DI NATALE 2001). Du point de vue géographique, notre enquête montre que l'espèce est présente sur l'ensemble des massifs forestiers du département avec de meilleures densités sur les monts du Lyonnais et du Beaujolais. D'après l'extrapolation des données accumulées depuis 1996 et les relevés sur les carrés centraux des cartes I.G.N., les densités se resserrent plus précisément sur les contreforts du Pilat, dans certaines parties des monts du Lyonnais et dans le Bas-Beaujolais. Selon les récents résultats de l'enquête « Rapaces » du Rhône, les meilleures densités relevées dans les carrés sont d'un couple pour 800 à 900 hectares (soit une densité de trois couples par carré échantillon de 25km²), mais une densité d'un

couple pour 1250 hectares semble être dans la moyenne (soit deux couples par carré échantillon). Elle ne dépassera donc probablement jamais ce seuil. Cela peut s'expliquer par le fait que ces milieux correspondent à ceux décrits comme idéaux et qu'en l'occurrence, ce sont surtout sur ceux-là que l'on trouve la plus grande abondance et diversité d'hyménoptères, apparaissant comme plus thermophiles.

En outre, la Bondrée apivore n'est pas absente du pourtour de l'agglomération lyonnaise, mais elle affectionne les parties les plus sauvages du *Grand Lyon*. Les données se concentrent ainsi essentiellement sur la partie nord-est de la ville, entre la Feyssine et le Parc de Miribel-Jonage. L'espèce est également présente dans les Monts d'Or, les boisements de Francheville et la plaine de Cailloux-sur-Fontaines. Au sud de Lyon, sur les îles et îlons du Rhône, de nombreuses traces de prélèvement sur des nids terrestres d'hyménoptères laissent supposer une nidification très probable en 2008 (GAGET comm. pers.).



Le succès reproducteur relevé en 2007 sur le carré de l'enquête Rapaces de l'Arbresle est de 1,67 jeunes à l'envol par couple ayant été noté reproducteur (3 couples tous reproducteurs). Ce résultat est au-dessus du nombre moyen de 1,2 jeunes par couple reproducteur relevé sur un quadrat réalisé depuis 1981 dans le département de l'Allier. Mais ce calcul réalisé sur une seule année dans notre département ne peut être considéré comme significatif. Selon des observateurs suisses, le taux relevé sur une seule région est nul les années pluvieuses (comme 1965 et 1967) et peut remonter jusqu'à 1,5 jeunes à l'envol par couple reproducteur les bonnes années (comme en 1964 et 1968).

Dans l'Est lyonnais, les oiseaux n'affectionnent que les combes boisées et évitent les grandes surfaces agricoles étendues, mais localement les maximums de densité évoqués précédemment peuvent être atteints. L'espèce peut être considérée

comme absente du Val de Saône : le milieu étant jugé trop ouvert, peu forestier et humide. Seul un individu a été contacté en 2001 à l'intérieur du carré d'étude de la carte de Belleville, à Dracé, durant trois passages ; mais à la fin du mois d'août, c'est-à-dire à une période où il pouvait s'agir d'un erratique ou d'un migrateur.

Ne disposant d'aucune donnée quantitative sur les années antérieures, il est difficile d'évaluer les tendances de cette espèce dans notre département. D'après les observateurs de terrains expérimentés, il semblerait qu'elle maintienne ses effectifs stables ou qu'elle régresse légèrement. La forte pluviosité constatée lors des récents printemps et étés explique peut-être cette tendance. De plus, l'ensemble des milieux favorables semblant être occupé de manière optimale, il n'y a probablement pas de progression possible.

Souhaitons alors que cette population d'oiseau, peu sensible aux causes de mortalité classique constatées chez les autres rapaces, n'ait pas à souffrir de la dégradation de ses milieux d'élection par l'intensification de l'agriculture ou l'urbanisation grandissante qui mettent à mal les pelouses naturelles lui servant de lieu de chasse pour la nourriture bien particulière dont elle est dépendante.

En outre, d'autres constats semblent préoccupants : certains observateurs s'inquiètent de la raréfaction des guêpes, constatée au même titre que celle des abeilles, qui, d'après les spécialistes, serait liée à l'utilisation abusive en agriculture de certains pesticides aux effets secondaires non maîtrisés. Certains parlent même d'effondrement dramatique des populations d'abeilles. On sait que les effets de tels produits ont été récemment rapportés comme présumés toxiques même dans les grands media d'informations. Si leur mode d'action est encore mal connu et pourrait se conjuguer à celui d'autres facteurs (champignons ou autres polluants), leur impact sur la mort des abeilles ne fait plus guère de doute.

Une raréfaction des hyménoptères ne pourrait conduire qu'irréremédiablement au déclin de la Bondrée apivore. Mais, du fait du rôle primordial tenu par les abeilles et les guêpes dans la pollinisation des fleurs, cette espèce ne serait pas la seule concernée ! Et, comme le disait déjà Einstein, leur disparition complète provoquerait celle d'*Homo sapiens* en quelques années !...

Bertrand DI NATALE

Bibliographie

- **BELLMANN H. (1999).** *Guide des abeilles, bourdons, guêpes et fourmis d'Europe : l'identification, le comportement, l'habitat.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- **CORA-Région (2003).** *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes.* CORA éditeur, Lyon.
- **CORA-Rhône (2008).** Base de données du CORA. CORA-Rhône, M.R.E., Lyon.
- **DI NATALE B. (2001).** *Enquête nationale 2001-2001 ; estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône.* CORA-Rhône, Lyon.
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P. (2008).** *Nouvel inventaire des oiseaux de France.* Delachaux & Niestlé, Paris.
- **FREGAT C. (1989).** Migration près du Col de Malval. *L'Effraie* n°7 : 54-60. CORA-Rhône, Lyon.
- **GENSBOL B. (1993).** *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- **MANDRILLON L. (1989).** La migration des oiseaux à Dardilly (69 Monts du Lyonnais). *L'Effraie* n°7 : 61-90. CORA-Rhône, Lyon.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999).** *Le Guide Ornitho.* Delachaux & Niestlé, Paris.
- **THIOLLAY J.M. (1995).** Bondrée apivore *Pernis apivorus*. In YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G.. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989.* Société Ornithologique de France : 156-157, Paris.

Visite à la 24^e édition du Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute

Anice YARI

Ce dimanche 2 novembre 2008, la 24^e édition du Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute s'est clôturée. Et bien que je ne sois pas resté jusqu'à la fin, je tiens à vous faire part de mes impressions, tant des sorties que des films.

Avant toute chose, si vous avez un peu de temps avant de vous rendre au festival et que cela vous intéresse, vous pouvez vous rendre au parc d'attractions du Futuroscope et assister à la projection d'un splendide film intitulé « Voyageurs du ciel et de la mer », un film de Jacques PERRIN qui raconte la migration des oiseaux et des baleines.

Le mercredi 29 octobre, deux sorties étaient programmées : une balade autour de la Vonne et une séance d'observation au Lac du Cébron. La première, que l'on a effectuée en matinée, nous a permis de voir les différents oiseaux des alentours de Ménigoute, autour de la Vonne, la rivière locale. Aux traditionnelles espèces, comme les Corneilles noires et les Pies bavardes, s'ajoutent les Alouettes lulus qui arpentent les champs ainsi que le Bruant zizi qui émet son chant du haut de sa branche. C'est également l'occasion de revoir les oiseaux du jardin, comme le fameux Rougegorge familier. Nous eûmes également l'occasion d'entendre le Pic vert, la Tourterelle turque ou encore de découvrir une pelote de réjection que nous attribuerons, avec l'aide du « Guide des traces et indices d'oiseaux » (Delachaux et Niestlé), à une Chouette hulotte. Enfin, une Buse variable se laissera observer tandis qu'elle capture une proie. Cette sortie matinale fut pour nous l'occasion de découvrir les oiseaux locaux.



L'après-midi fut consacré à une visite au lac du Cébron, un plan d'eau relativement grand qui accueille de nombreux oiseaux. Nous avons passé la majeure partie de notre temps dans un observatoire nous offrant un point de vue sur tout le lac. Aux côtés d'espèces communes comme le Héron cendré ou le Canard colvert, se mêlent le Vanneau huppé, la Grande Aigrette, le Canard souchet ou le Busard des roseaux, accompagnés de quelques Bécasseaux variables et côtoyés par les ragondins. Nous avons passé ensuite une demi-heure en compagnie d'agents de l'ONCFS nous expliquant la création et le rôle du lac.

En soirée, nous sommes allés voir le film « Die Nordsee, Wale, Wind und Wellen » (La Mer du Nord, les baleines, le vent et les vagues, en allemand) de Thoralf GROSPITZ et Jens WESTPHALEN. Ce film reçut le prix « paysage » récompensant le film traitant le mieux la dimension et le rôle esthétique, culturel et écologique du paysage. Ce documentaire, d'un peu moins d'une heure, montre les animaux peuplant les côtes de la mer du Nord, ainsi que la culture qui y est attachée dans divers pays.

Jeudi 30 octobre. Aujourd'hui, c'est une sortie à la journée qui est prévue : le marais d'Yves et la baie de l'Aiguillon. Sous un temps calamiteux, nous partons pour un trajet d'environ deux heures en car, puis descendons sous un soleil brillant, par chance, à la réserve naturelle du Marais d'Yves. Là encore, nous passons la plupart du temps dans un observatoire. Aux côtés de centaines de Canards colverts, nous trouverons des Canards souchets et siffleurs, des Tadornes de Belon, des Vanneaux huppés, des

Bécasseaux variables et maubèches, quelques Goélands bruns ainsi que quelques Busards des Roseaux qui arpentent le ciel en quête de nourriture. Nous aurons également l'occasion d'admirer un couple de Tournepierres à collier.

Si la sortie au Marais d'Yves s'était déroulée sous le soleil, il n'en est pas allé de même pour la Baie de l'Aiguillon. Nous nous arrêtons sur la Pointe Saint-Clément, à marée basse, qui nous offre le spectacle de Barges rousses et à queue noire, de Bécasseaux variables et maubèches et de Tadornes de Belon, accompagnés de Goélands bruns et de Hérons cendrés.

Le soir, nous assistons à la projection de deux films. Le premier, intitulé « L'aile d'un papillon », de Nick de PENCIER, raconte avec une certaine maîtrise la migration des Monarques américains, ces papillons qui partent du Canada pour rejoindre le Mexique. Ce film, qui ne manque pas de souligner tous les dangers que rencontre le papillon pendant sa migration, insiste également sur l'aspect culturel de cette migration au Mexique, où les milliers de monarques qui déferlent sont vus comme les âmes des défunts. Le second film se passe quant à lui en Afrique, réalisé par Dan HABERSHON BUTCHER ; il s'intitule « Bandits of Selous » (Les bandits du Selous, en anglais). Il retrace la vie d'une famille de mangoustes au Selous (une réserve naturelle de Tanzanie), montrant les dangers auxquels les mangoustes sont exposées et les cycles météorologiques auxquels la savane est soumise.

Notre dernier jour, le 31 octobre, nous n'avons pas prévu de sortie. A la place, c'est une initiation au dessin naturaliste qui nous attend. Une sympathique séance de dessin en compagnie d'Olivier LOIR, que je tiens à remercier chaleureusement pour tous ses conseils et qui nous a fait part de ses connaissances en matière de dessin naturaliste.

Enfin, en début d'après-midi, un dernier film intitulé « Der Prinz der Alpen » (Le prince des Alpes, en allemand), réalisé par Klaus FEICHTENBERGER & Otmar PENKER. Ce film, récompensé du prix de la haute définition, met en scène la vie des hardes de cerfs au cours des saisons. Et bien que certaines scènes semblent relever davantage du cinéma que du documentaire, c'est un film magnifique qui nous permet de découvrir comment se déroule la vie des cerfs de montagne à travers le suivi d'un jeune faon.

Malheureusement, il est temps pour nous de partir, et nous ne pourrions malheureusement pas assister à la soirée de clôture. Cependant nous n'avons pas manqué de passer par le Forum de la Nature et le Salon d'Art Animalier, qui nous ont permis de découvrir la diversité des actions entreprises en faveur de la biodiversité et d'admirer les créations de nombreux artistes naturalistes. C'est pourquoi je vous encourage vivement à vous rendre, l'année prochaine, à la 25^e édition de ce FIFO, où j'espère vivement pouvoir vous rencontrer !

Anice YARI

Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres 2008

Vincent GAGET

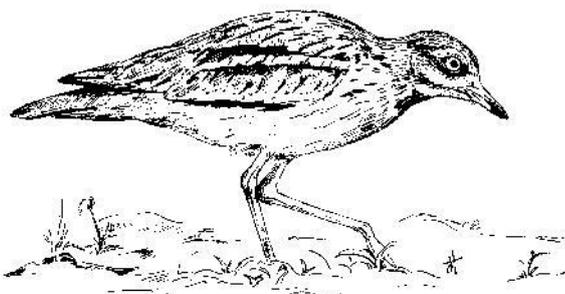
NDLR : cet article est une synthèse d'une étude menée sur le plateau des Grandes Terres pour le Syndicat Intercommunal Corbas - Feyzin - Vénissieux (GAGET 2008b) et fait suite à celui publié en avril 2008 dans l'Effraie n°23 (GAGET 2008a). Cette étude a été réalisée par le CORA-Rhône de 2000 à 2007 (GAGET & CORA-Rhône 2006, GAGET, CHAZAL & CORA-Rhône 2007). Le SMIRIL (Syndicat Mixte du Rhône des Iles et des Lônes) s'est chargé du suivi 2008.

Le plateau agricole entre Feyzin, Corbas et Vénissieux est dénommé depuis 1996 "le plateau des Grandes Terres". Il est composé essentiellement de parcelles agricoles à exploitation céréalrière. Il n'est pas totalement isolé des autres entités biologiques (ou noyaux de biodiversité), puisque l'existence de nombreux corridors biologiques a été mise en évidence ces dernières années. Depuis 1994, des aménagements divers (remembrements, plantations de haies, modifications de voiries) ont été réalisés sur le plateau.

L'objectif affiché par le Grand Lyon et les communes riveraines est de maintenir un espace agricole relativement vaste aux portes de Lyon. Cet espace, inscrit dans la trame verte, doit être revalorisé et apprécié par la population qui trouvera ici une zone de promenade et de découverte de l'environnement. **La faune et la flore sauvages présentes dans ces lieux seront le gage d'un espace préservé.**

L'objectif de ce suivi est de permettre d'évaluer l'état de conservation de la faune sauvage et les moyens de gestion mis en œuvre pour maintenir, voire améliorer, les qualités naturelles de cet espace. Après un premier inventaire en 1996, un suivi annuel a été mis en place à partir de l'an 2000. La méthode utilisée est un relevé qualitatif et quantitatif sous la forme de quadrats avec 5 passages au cours du printemps.

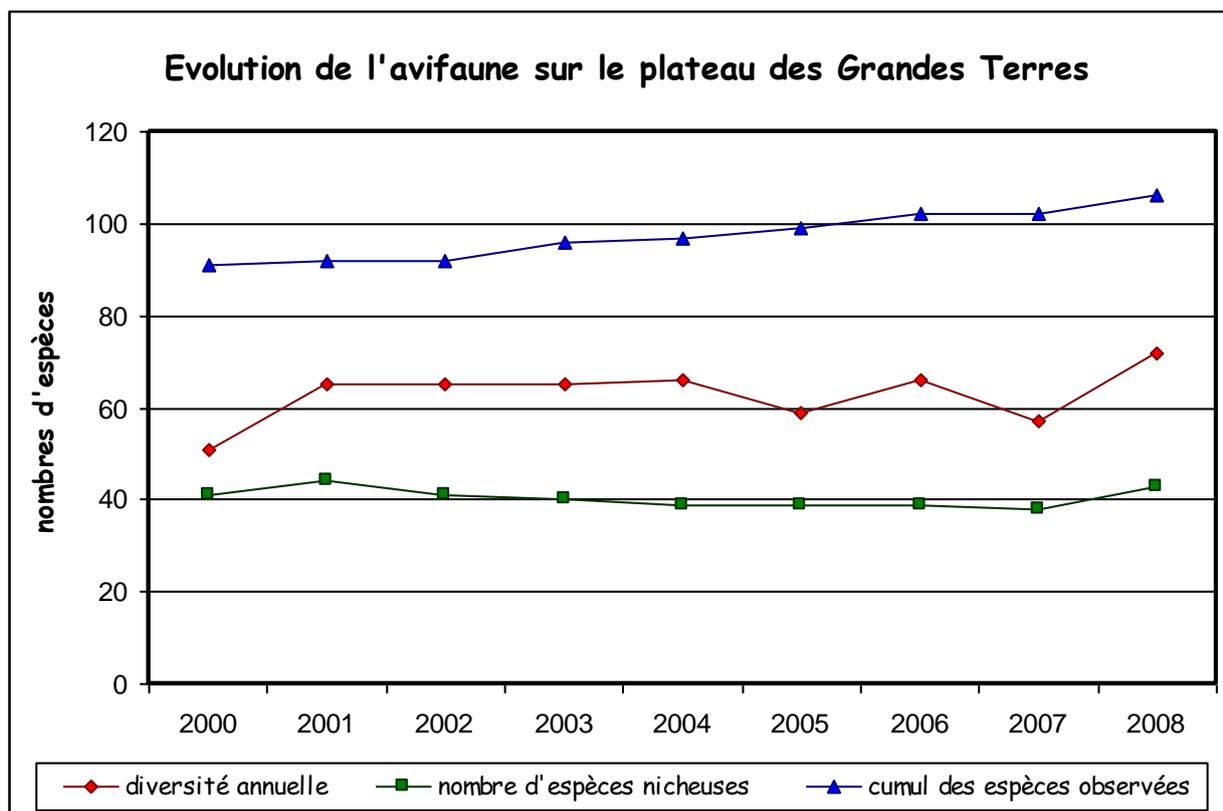
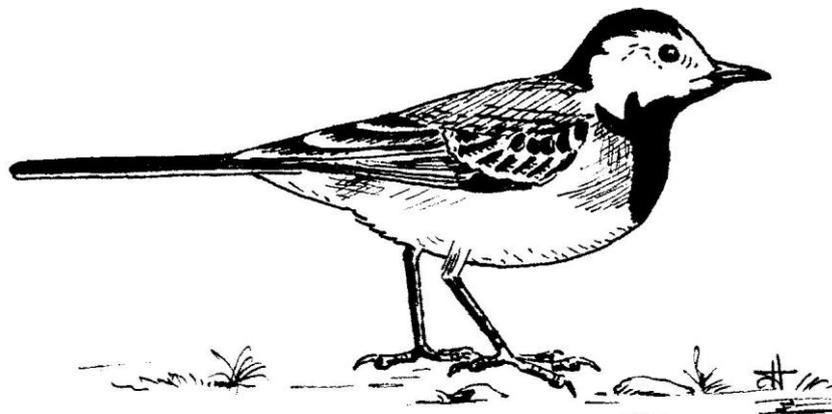
2008 apparaît comme une excellente année pour le nombre d'espèces observées : 15 espèces de plus ont été contactées par rapport à 2007 et 6 de plus qu'en 2006 (qui était devenue une année de référence).



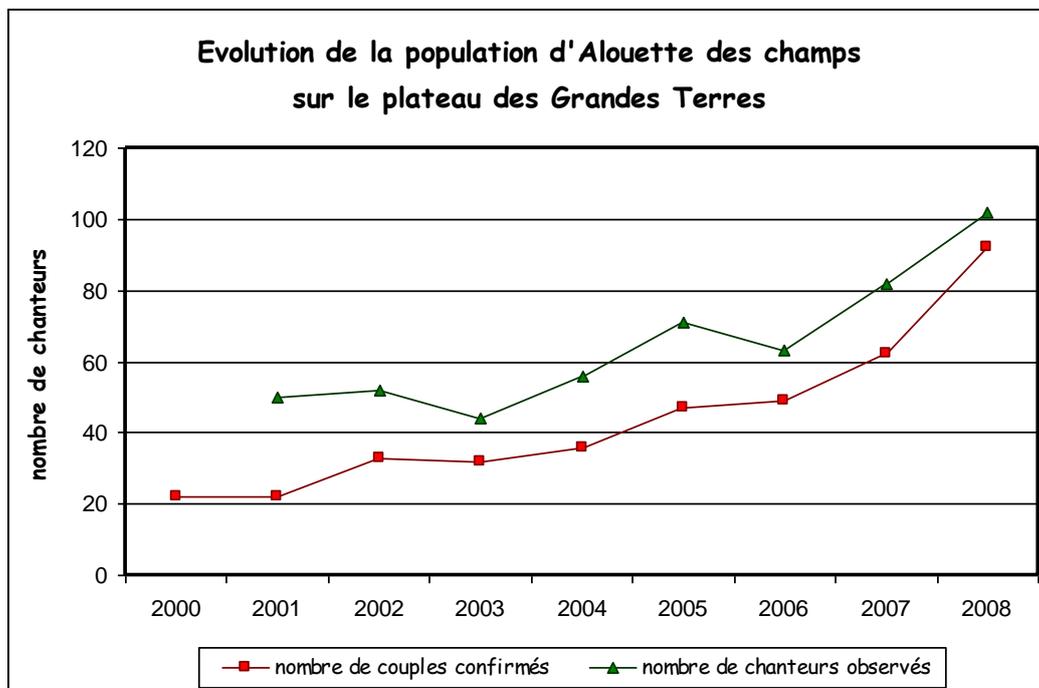
Mais c'est surtout parmi les espèces nicheuses que la progression est la plus spectaculaire avec l'arrivée de la Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, de la Huppe fasciée *Upupa epops*, de la Bergeronnette grise *Motacilla alba*, de l'Oedicnème criard *Burhinus oedichnemus* et le retour du Loriot d'Europe *Oriolus oriolus* ainsi que la confirmation de la présence de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* nouvellement installée en 2007 avec un accroissement de sa population.

Les deux dernières espèces citées sont très particulières parce qu'inscrites en annexe 1 de la Directive européenne « oiseaux ». Ceci oblige les états membres à être particulièrement attentifs à leur conservation et à la conservation de leurs lieux de reproduction.

Rappelons aussi la reproduction récente sur la raffinerie de Feyzin toute proche du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* (GAGET 2006, TISSIER & GAGET 2007).



Chaque espèce nicheuse a fait l'objet d'une identification et d'une cartographie. Les cartes réalisées permettent de quantifier et d'examiner la répartition de chaque population. L'utilisation des haies et des parcelles n'est pas toujours homogène en fonction des espèces. Par contre, la croissance des effectifs de certaines espèces est spectaculaire : par exemple, le graphe ci-après montre une évolution remarquable de l'espèce emblématique du plateau, l'Alouette des champs *Alauda arvensis*, dont le nombre de couples, proche de la cinquantaine en 2001, est passé à plus de 100 en 2008.



Depuis 2007, des suivis complémentaires ont été mis en place pour étudier l'évolution des espèces hivernantes sur le plateau comme, en particulier, encore l'Alouette des champs dont l'origine des populations nicheuses est différente de celle des populations hivernantes ; ou encore un suivi sur l'indice de présence des corvidés et des colombidés étant donné leur impact sur les exploitations agricoles. Les résultats devraient être exploitables dès 2009.

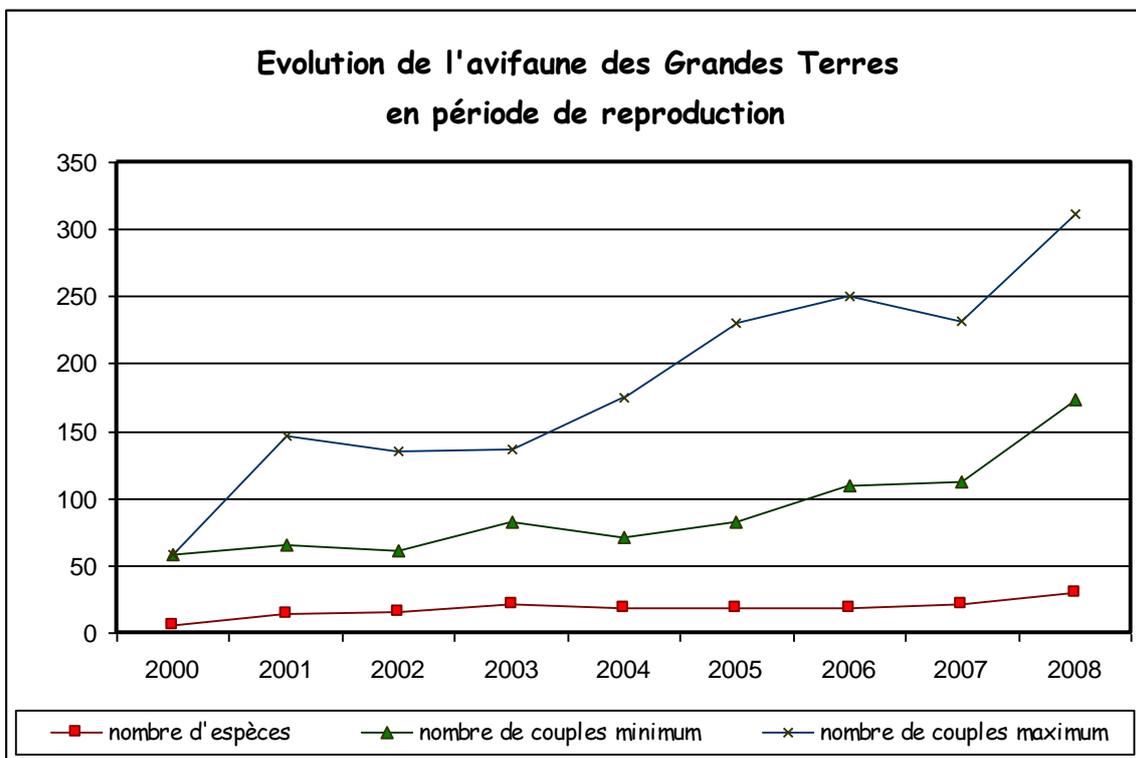
En 9 ans, le plateau, qui accueillait 6 espèces, en accueille 30 aujourd'hui et, de 58 à 59 couples, nous sommes passés entre 174 et 311 couples reproducteurs sur les 465 hectares du plateau.

Alors que l'avifaune des milieux agricoles est en grande difficulté partout en France, les résultats affichés sur le plateau des Grandes Terres sont plutôt positifs avec un accroissement du nombre d'espèces et une densification de celles-ci. La densité observée sur ce site (6 couples pour 10ha) n'a rien d'exceptionnelle, bien au contraire, mais son accroissement est un encouragement.

106 espèces d'oiseaux sur les 226 notées comme régulières dans le département du Rhône (TISSIER 2007) ont été observées depuis le plateau des Grandes Terres. Chaque inventaire fait apparaître au moins une nouvelle espèce utilisatrice du site. Le plateau apparaît chaque année un peu plus comme un site important pour les haltes migratoires. Rapaces et petits passereaux trouvent dans les chaumes et les haies fournies un lieu d'accueil pour passer quelques heures ou quelques jours avant de repartir.

Outre les espèces aviennes, il y a aussi des mammifères (blaireaux, renards, lièvres..), des reptiles (Lézard vert *Lacerta viridis*, Couleuvre verte et jaune *Hierophis viridiflavus*, etc...) et des amphibiens notamment le Crapaud calamite *Bufo calamita* inscrit en annexe 4 de la Directive « habitats » qui se reproduit depuis 2007 dans la mare de l'ancien relais Télécom (GAGET 2008a).

La production agricole, le maintien d'un espace vert et la protection de la nature s'expriment et se retrouvent pour des objectifs différents, mais complémentaires, sur le plateau des Grandes Terres.



Il est toutefois nécessaire de rester vigilant sur la conduite du plan de gestion. Les haies évoluent et il faut adapter et corriger les cahiers des charges pour une gestion toujours favorable à l'accroissement de la biodiversité, au respect d'une production agricole économiquement viable et à l'accueil du public, financeur indirect de cette réalisation.



Vincent GAGET
SMIRIL

Cette étude a été menée avec la participation d'Annie PINGET et de Claire VIRICEL.

Bibliographie

- BERRUYER J. & FDC-Rhône (2007). Etude succincte du maillage bocager du plateau des Grandes Terres. *Rapport d'étude*, FDC-Rhône.
- GAGET V. & CORA-Rhône (2006). Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005. *Rapport d'étude*, CORA-Rhône, Lyon.
- GAGET V., CHAZAL R. & CORA-Rhône (2007). Suivi faunistique des jachères fleuries du Grand Lyon, année 2006. *Rapport d'étude*, CORA-Rhône, Lyon.
- GAGET V. (2006). Nidification du Faucon pèlerin dans *le Grand Lyon*. *L'Effraie* n°17, CORA-Rhône, Lyon.
- GAGET V. (2008a). Le plateau des Grandes Terres, un espace agricole remarquable dans *le Grand Lyon*. *L'Effraie* n°23. CORA-Rhône, Lyon.
- GAGET V. (2008b). Le Plateau des Grandes Terres. *Rapport d'étude* SMIRIL- VG 332. Syndicat Intercommunal Corbas - Feyzin - Vénissieux. SMIRIL, Grigny.
- TISSIER D. (2007). Liste des oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°22. CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. & GAGET V. (2007). Nidification du Faucon pèlerin dans *le Grand Lyon* : reproduction et pose de nichoirs à Feyzin. *L'Effraie* n°20, CORA-Rhône, Lyon

ISLANDE

du 15 juin au 5 juillet 2008

Agathe DUMAS et Antoine CHABROLLE



Généralités

Islande (en français), Ísland (en islandais), Iceland (en anglais), Island (en danois et en allemand), ce qui signifie le « pays de glace », le mot est formé de *ís* (la glace) et de *land* (le pays), un terme très incomplet puisque, dans cette île, le feu couve toujours sous la glace. C'est le Norvégien Flóke VILGEDARSON qui a baptisé l'île ainsi au début du IX^e siècle.

La superficie de l'Islande est de 102 950 km² (trois fois celle de la Belgique pour 280 000 hab.), soit 500km d'est en ouest et 300km (maximum) du nord au sud. En 1963, l'Islande a gagné 2,5km² à la suite d'une éruption volcanique qui a donné naissance à une nouvelle île de l'archipel des Vestmann. L'activité volcanique n'est pas que bénéfique : en 1973, dans l'île voisine de Heimaey, un volcan s'est subitement réveillé après 6000 ans de sommeil pour ensevelir presque totalement la capitale de l'île. Il n'y eut qu'une seule victime, les autres habitants de l'île furent évacués.

La surface habitable représente moins de 20% du territoire, principalement les régions côtières. L'intérieur du pays, dépourvu de route, est quasi désert. Environ 10% du territoire est recouvert de lave (l'Islande possède quelques 200 volcans actifs), 11% est recouvert de glace (l'Islande possède le plus grand glacier d'Europe : le Vatnajökull plus grand que tous les autres glaciers européens réunis)... Les trois quarts du pays sont dépourvus de végétation. Le point culminant est le mont Hrannadelsnúkur (2119m).

L'Islande est une île ; elle possède entre 5000 et 6000km de côtes. L'Islande n'a donc pas de frontière terrestre avec ses voisins. Cela ne l'empêche pas d'avoir eu de nombreux problèmes frontaliers à propos de ses eaux territoriales et surtout de sa zone exclusive de pêche qu'elle a étendue à 200 milles marins en 1975 (ce qui représente 758 000 km²). L'Islande a ainsi mené plusieurs « guerres des morues » qui ont provoqué quelques abordages ou coulages de bateaux (de pêche), mais qui n'ont fait aucune victime.

Reykjavik se situe à 2475km de Bergen (Norvège), 3184km de Paris, 6517km de New York, 287km du Groenland, 789km de l'Écosse et 425km des îles Féroé.

La population compte 307 672 habitants (2007), soit à peine plus que la population de la Corse (mais pour une île 120 fois plus grande). La densité de population est de 2,9 hab./km² (de loin la plus faible densité d'Europe, mais comparable à celle du Canada ou de l'Australie).

D'un point de vue ornithologique, l'Islande se situe à la frontière de trois aires géographiques - arctique, américaine et européenne - auxquelles correspondent des avifaunes particulières. De fait, si la plupart des oiseaux présents en Islande se rencontrent aussi en Scandinavie et jusqu'en Europe moyenne, certains appartiennent à la zone arctique ou au Groenland, voire à l'Amérique du Nord pour une poignée d'espèces.

Parmi les quelques trois cents espèces d'oiseaux observées en Islande à ce jour, seules soixante-dix d'entre elles s'y reproduisent. C'est peu et cela s'explique par le faible nombre de passereaux. En effet, par l'absence quasi totale de couverture forestière et une certaine carence en insectes, l'île convient davantage aux oiseaux marins qu'aux passereaux.

Itinéraire

Les mois de juin et juillet correspondent à la meilleure période pour découvrir les oiseaux nicheurs d'Islande. La plus grande partie des oiseaux nicheurs a été observée avec des jeunes, qui, à partir de fin juillet, commencent à partir vers le sud.

Après avoir débarqué à l'aéroport international de Keflavik, nous avons réalisé notre périple dans le sens des aiguilles d'une montre, ceci afin de pouvoir accéder à des sites de reproduction d'oiseaux présents dans la partie Sud de l'île (Dyrholaey) ouverte seulement à partir de juillet. Nous avons ainsi parcouru près de 3500km en trois semaines essentiellement sur la route n°1. Cette route qui permet de faire le tour de l'île est majoritairement goudronnée, contrairement aux autres voies de circulation qui sont des pistes, où seuls les Islandais osent rouler à 90km/h.

Principaux sites d'observations

L'Islande est considérée comme le pays des oiseaux et par conséquent le paradis des amoureux de la nature et des ornithologues. Les oiseaux sont omniprésents sur le littoral, mais également dans les terres bien qu'ils soient plus difficiles à découvrir.

Notre séjour de 3 semaines nous a permis de rencontrer plusieurs milieux et sites favorables pour l'observation des oiseaux.

Afin d'orienter un éventuel voyage sur cette île, ou de vous faire rêver un peu, nous allons vous présenter les 20 sites qui semblent incontournables d'un point de vue ornithologique. Il est bien évident que tous ces sites présentent également des paysages et ambiances uniques à l'Islande. Les principaux sites touristiques sont remarquablement aménagés et indiqués par des panneaux informatifs. Un bloc sanitaire (WC et évier) est systématiquement présent. Ne pas négliger non plus les sites géologiques (geysers, chutes d'eaux, volcans,...) témoignant de la puissance de notre planète.

D'innombrables possibilités de randonnées sont possibles, souvent assez bien indiquées par des panneaux présents uniquement sur les parkings (plus rien le long du parcours). Il est essentiel de prévoir du matériel (gros blouson, bonnet, gants) et de la nourriture compte tenu des conditions climatiques très changeantes.

Garður (1) :

Lacs de Garður : située sur la droite de la route n°45 en roulant vers le nord, une série de trois lacs est présente près de la piscine du village. Le parking de la piscine semble être un des meilleurs sites pour l'observation. Ces petits lacs sont entourés de pâtures où un groupe de chevaux islandais s'occupe de la tonte. Des canards s'y reproduisent et une multitude d'oiseaux marins vient s'y nettoyer le plumage. Ce site a été longtemps le fief d'un Canard noir, espèce américaine, qui a passé près de 10 ans sur ce site. Il semblerait que l'oiseau ait disparu (probablement mort) depuis fin 2007.

Principales espèces observées :

Pluvier doré, Canard colvert, Goéland brun, Sterne arctique, Courlis corlieu, Chevalier gambette, Etourneau sansonnet, Pipit farlouse, Hûîtrier pie, Mouette tridactyle, Goéland argenté, Eider à duvet, Fuligule morillon, Bergeronnette grise, Bécassine des marais, Oie cendrée et Harle huppé.

Phare de Garoðskagi ou de Garður : situé à l'extrême nord de la péninsule de Reykjanes en continuant sur la route n°45, cette pointe est un excellent site pour le « seawatching ». La marée basse met en évidence des mares abritant des nurseries d'eiders. L'estran offre un excellent reposoir pour les limicoles, laridés et autres oiseaux marins. Une aire de campement gratuite est présente près du phare.

Principales espèces observées :

Huîtrier pie, Grand Gravelot, Fulmar boréal, Mouette tridactyle, Cormoran huppé, Grand Cormoran, Eider à duvet, Tournepierre à collier, Bécasseau sanderling, Sterne arctique, Goéland bourgmestre, Fou de Bassan, Labbe parasite, Macareux moine, Puffin des Anglais et Harle huppé.

Parmi les surprises du voyage, un Vison d'Amérique a été longuement observé sur l'estran, chassant les poussins d'Eider à duvet. Peu après, trois Orques épaulards sont passés devant la plage !

Reykjanestá (2) :

Situé à l'extrémité Sud-Ouest de la péninsule de Reykjanes, Reykjanestá est accessible par une route qui part de la route n°425 en direction d'un phare. Peu après le phare, le chemin amène à de petites falaises où sont présentes des colonies d'oiseaux (Mouette tridactyle et Guillemot de Troïl). Au large, l'île Eldey, visible si les conditions météoriques sont favorables, offre un point de vue sur la troisième plus grande colonie au monde de Fou de Bassan avec plus de 15 000 couples.



Principales espèces observées :

Macareux moine, Guillemot à miroir, Guillemot de Troïl, Pingouin torda, Bruant des neiges, Fou de Bassan, Puffin des Anglais, Grand Labbe, Labbe parasite, Grand Gravelot, Huîtrier pie, Eider à duvet, Pipit farlouse, Bécasseau variable et Mouette rieuse.

Krisuvíkurbjarg (3) :

C'est l'une des plus grandes colonies d'oiseaux marins présentes dans le sud-ouest de l'Islande. Sur plusieurs kilomètres, les

Macareux moines, Mouettes tridactyles et guillemots s'y reproduisent dans des falaises de près de 80 mètres de hauteur. A partir de Krisuvík, il faut prendre une piste qui part vers la mer, au niveau de la jonction entre la route en terre et le goudron. Cette importante colonie d'oiseaux marins est peu accessible car la piste présente de nombreuses ornières et pierres ainsi que le passage d'un gué facilement franchissable (à pied et en voiture). Mais l'ambiance est au rendez-vous. Il est possible de garer sa voiture avant le gué et de finir à pied.

Principales espèces observées :

Labbe parasite, Pluvier doré, Eider à duvet, Fou de Bassan, Mouette tridactyle, Puffin des Anglais, Macareux moine, Pingouin torda, Guillemots de Troïl et de Brünnich (qq. couples) et Lagopède alpin.

Seltjarnarnes (4) :

Cette péninsule située à l'ouest de Reykjavík comprend un golf ainsi qu'un lac présentant une grande richesse d'espèces d'oiseaux. Etant proche de la capitale, ce site est bien prospecté par les ornithologues locaux et réserve de nombreuses surprises. Il faut observer sur le lac Bakkatjorn, le pourtour du golf, sans oublier la mer où des phoques font surface.

Principales espèces observées :

Goélands argenté, brun et marin, Goéland bourgmestre, Mouettes tridactyle et rieuse, Huîtrier pie, Eider à duvet, Harle huppé, Bécasseau variable, Bécassine des marais, Cygne chanteur, Canard colvert, Canard siffleur, Harelde boréale, Chevalier gambette, Sterne arctique, Courlis corlieu, Bécasseaux maubèche et violet.

Nous y avons également observé des phoques (probablement des gris), une Bernache cravant « hrota » et un Goéland à bec cerclé de 2ème année.

Anastapi (5) :

Situé au pied du Snæfellsjökull (glacier), dans la partie sud-ouest de la péninsule de Snæfellsnes, le ressac de la mer a mis à jour des cheminées volcaniques dont la lave s'est figée en forme d'hexagones, de colonnes, de grottes et d'arches qui offrent à diverses colonies d'oiseaux un habitat idéal. Une randonnée d'une heure en bordure de falaise est possible.

Principales espèces observées :

Guillemot à miroir, Arlequin plongeur, Goéland bourgmestre, Fulmar boréal, Mouettes rieuse et tridactyle, Sterne arctique, Grive mauvis, Bergeronnette grise, Cormoran huppé et Labbe parasite.

Grungarfjörour (6) :

Village situé au nord de la péninsule de Snæfellsnes, des lacs y attirent une grande variété d'oiseaux marins et d'échassiers tandis que le port offre un plan d'eau bien à l'abri de la houle notamment pour les phoques. A la sortie du village, une digue sert de reposoir pour les goélands.



Principales espèces observées :

Goéland bourgmestre, Arlequin plongeur, Fuligule milouinan et morillon, Guillemot à miroir, Harle huppé, Phalarope à bec étroit et Cygne chanteur. Nous y avons également observé un Goéland à ailes blanches de 2^e année.

Flatøy (7) :

Située dans le Breiðafjörður, cette île est accessible par bateau à partir du port de Stykkisholmur. Le ferry en partance pour les

fjords de l'ouest fait une escale sur l'île. Il est ainsi possible de prendre le ferry le matin vers les 9h, de se faire déposer sur l'île et de reprendre le ferry du soir, permettant ainsi de faire une escale de 5h sur l'île et d'en faire le tour. Jusqu'à juillet, la majeure partie de l'île est interdite aux visiteurs pour préserver la faune et notamment les colonies d'eiders. Cette île est un paradis pour les oiseaux qui se laissent approcher à quelques mètres. C'est un des rares sites où l'on peut observer le Phalarope à bec large.



Principales espèces observées :

Phalaropes à bec étroit et à bec large, Guillemot à miroir, Macareux moine, Pipit farlouse, Bruant des neiges, Mouette tridactyle, Sarcelle d'hiver, Goéland bourgmestre, Chevalier gambette, Sterne arctique, Bécasseau violet, Grand Gravelot, Bergeronnette grise, Huîtrier pie, Eider à duvet et Barge à queue noire. Un Mégaptère (ou Baleine à bosses) sera observé lors de la traversée en bateau.

Látrabjarg (8) :

Longues de 14 kilomètres et d'une hauteur de 444m, les falaises qui pointent en direction du Groenland qui n'est qu'à 287km de la côte, possèdent l'une des colonies d'oiseaux les plus riches de la planète. Spectacle remarquable et incontournable pour tous les amoureux de la nature, que les non initiés apprécieront également. Les premières longueurs de falaise à partir du parking offrent les meilleures observations. Privilégier la lumière du soir pour les photographies.

Principales espèces observées :

Macareux moine, Guillemots de Troil et de Brünnich, Pingouin torda, Fou de Bassan, Plongeon catmarin, Bécasseau violet, Mouette tridactyle et Labbe parasite.

Fjords de l'Ouest (9) :

Tournée vers le Groenland, à quelques encablures du cercle polaire et tout juste reliée au reste de l'île par un isthme étroit, la région des fjords de l'ouest est la plus inhospitalière d'Islande. Le visiteur devra faire face à d'innombrables obstacles : un climat rigoureux, une infrastructure routière défectueuse, la plus mauvaise du pays. Pourtant, nul ne peut résister à l'envoûtement de cette grandiose nature du bout du monde.

La route des fjords serpente en bord de mer et offre des panoramas magnifiques. De grandes colonies d'eiders sont présentes le long de ces fjords et les mâles se rassemblent en d'immenses radeaux. Pour passer d'un fjord à un autre, la route grimpe par les montagnes environnantes où des névés forment des taches blanches au milieu des étendues de roches et de lacs.

Principales espèces observées :

Cygne chanteur, Plongeon imbrin, Guillemot à miroir, Sterne arctique, Pluvier doré, Bruant des neiges, Traquet motteux, Sarcelle d'hiver, Chevalier gambette, Harelde boréale, Oie cendrée, Plongeon catmarin, Eider à duvet et Macareux moine.

Des Phoques veaux-marins et Marsouins ont également été observés. L'observation d'un Eider à tête grise mâle restera une des surprises des fjords de l'ouest.

Héraðsvötn (10) :

Situées à mi chemin entre Blönduós et Akureyri, les berges de cette rivière sont un des sites de reproduction de l'Oie à bec court. Les oiseaux sont facilement observables de la route n°1 au niveau de l'église de Miklibær située en rive droite. Privilégier tout de même les observations à partir du véhicule pour limiter le dérangement.

Principales espèces observées : Oie à bec court et Harle bièvre.

Hūsavík (11) :

Dotée d'un port florissant, clés de voûte d'une activité économique locale essentiellement tournée vers la pêche et le traitement du poisson, Hūsavík est une petite bourgade admirablement située. De ce port, de nombreux « Whale watching » sont organisés. Nous avons effectué la dernière sortie de la journée, avec un départ à 20h15 et un retour près de 3h plus tard. Ambiance garantie... La nuitée au camping donne accès à la piscine chauffée. Un régal !!!

Principales espèces observées : Baleine bleue, Mégaptère et Marsouin.

Parc de Jökulsárgljúfur (12) :

Situé en rive gauche de la rivière Jökulsá, ce parc naturel offre de grandes possibilités de randonnées. A Asbyrgi, un centre d'information très complet permet d'avoir tous les renseignements nécessaires (et en français !!!). Il est possible d'acheter des « lifettes » (ou leaflets) sur les sentiers de randonnées à travers une végétation composée essentiellement de saules nains et de tourbières. Plusieurs aires de camping sont aménagées au sein du parc. Il est impératif de respecter ces emplacements pour le respect de la faune.

En bordure du parc, les **Gorges de la Jökulsá** accessibles à partir de la route n°864, donnent sur trois chutes spectaculaires. Dettifoss est la plus puissante et l'une des plus impressionnantes d'Europe. Elle s'élanche d'une hauteur de 44m dans un décor sauvage, intact, éblouissant de ses gerbes écumantes, visibles à plusieurs kilomètres à la ronde. Situées respectivement en amont et aval de celle-ci, Selfoss et Hafragilsfoss méritent également le détour.

Principales espèces observées :

Barge à queue noire, Grive mauvis, Sizerin flammé, Lagopède alpin, Bécassine des marais, Pluvier doré, Courlis corlieu, Grèbe esclavon, Cygne chanteur, Oie cendrée, Labbe parasite, Troglodyte mignon, Grand Labbe, Arlequin plongeur, Faucon émerillon et Phalarope à bec étroit.

Région de Myvatn (13) :

Krafla : situé à 7 km au nord de la route principale, un sentier aménagé permet de se promener au milieu des champs de lave encore fumante. La dernière éruption remonte à 1984. En continuant la route de 1km vers le nord, on arrive à un cratère présentant un lac intérieur nommé le « Vitti ».

Námafjall : la somptuosité des couleurs, les marmites de boues et les solfatares fumants, sifflants et bouillonnants créent une ambiance unique.

Dimmuborgir - Hverfall : des chemins bien balisés commencent au parking de Dimmuborgir et mènent à travers des formations de lave aux formes les plus étranges. Un sentier permet d'agrémenter la balade par l'ascension du volcan Hverfall d'où l'on a un point de vue remarquable sur le lac de Myvatn. Le Faucon gerfaut est une sentinelle du secteur.

Réserve de Höfði : cette réserve naturelle aménagée de sentiers mérite le détour, notamment pour les Garrots d'Islande.

Skútustaðir : situé au sud du lac de Myvatn, un sentier fait le tour d'un petit lac au milieu d'anciens cratères. De nombreux canards fréquentent cette partie sud.

Vindbelgjarfjall : situé à l'ouest du lac de Myvatn, ce sommet offre un panorama inoubliable avec une lumière du soir. En absence de vent, de nombreux moucherons agrémentent l'ascension.



Principales espèces observées :

Garrot d'Islande, Sarcelle d'hiver, Canard chipeau, Grand Gravelot, Sterne arctique, Harle huppé, Grèbe esclavon, Fuligules morillon et milouinan, Canard siffleur, Sizerin flammé, Bécassine des marais, Pluvier doré, Cygne chanteur, Oie cendrée, Plongeurs imbrin et catmarin, Lagopède alpin, Faucon gerfaut, Harelde boréale, Macreuse noire, Grive mauvis, Pipit farlouse, Phalarope à bec étroit, Bruant des neiges, Arlequin plongeur et Barge à queue noire.

A noter l'observation d'un Fuligule mâle hybride morillon X milouinan paradant avec des milouinans, ainsi que d'un mâle de Fuligule à bec cerclé dans une anse du lac de Myvatn.

Borgafjörður (14) :

Ce petit village de pêcheurs est coincé entre la mer et des montagnes aux couleurs féeriques. Une route vertigineuse à flanc de falaise, considérée comme l'une des plus dangereuses, permet d'accéder aux pays des Elfes. De nombreux oiseaux viennent se réfugier au fond de la baie. Les montagnes environnantes permettent de réaliser de nombreuses randonnées. Une colonie de Macareux moines est présente près du port situé à 5km après le village.

Principales espèces observées :

Arlequin plongeur, Eider à duvet, Harle huppé, Guillemot à miroir, Grand Gravelot, Bécasseaux variable et violet, Huîtrier pie, Phalarope à bec étroit, Tournepierre à collier, Mouette tridactyle, Goélands argenté, bourgmestre, marin et cendré, Fulmar boréal, Plongeon imbrin, Labbe parasite, Courlis corlieu, Pluvier doré, Sterne arctique, Plongeon catmarin et Macareux moine.



Des Phoques veaux-marins ont également été observés. Un Eider de Steller a été observé dans un groupe de Arlequins. Il semblerait que l'oiseau revienne tous les ans sur le site à partir de juin.

Höfn (15) :

Ce port de pêche est un bon site pour l'observation des oiseaux, encore faut-il que le temps le permette. Les conditions climatiques (120km de vent avec de la pluie) ne nous ont pas permis d'observer sur ce spot.

Jökulsárlón (16) :

Ce magnifique lac glaciaire est alimenté par le Breiðamerkurjökull qui y mêle d'immenses blocs de glaces qui rejoignent la mer. Dépaysement assuré. L'un de mes meilleurs souvenirs. Ne pas hésiter à longer les berges Est et Ouest à la recherche de phoques échoués sur les blocs de glace.

Principales espèces observées :

Mouette tridactyle, Labbe parasite, Grand Labbe, Sterne arctique, Bécasseau violet, Bécasseau variable, Grand Gravelot, Bruant des neiges, Macareux moine, Mouette tridactyle, Pingouin torda, Eider à duvet, Plongeon catmarin.

Les nombreux phoques nageant entre les icebergs alimentent la féerie du paysage.

Skaftafell (17) :

Situé au milieu de langues glaciaires, ce parc national permet de nombreuses randonnées au milieu des glaciers. Il est également doté d'un terrain de camping et d'un centre d'information. De nombreuses randonnées sont possibles et bien balisées.

Principales espèces observées :

Sizerin flammé, Traquet motteux, Labbe parasite, Grive mauvis, Bécassine des marais, Pluvier doré, Troglodyte mignon, Pipit farlouse, Tarin des aulnes, Goéland brun, Grand Gravelot, Sarcelle d'hiver et Chevalier gambette.

Vik et Kap Dyrhólaey (18) :

La plage de sable noir de Vik est considérée comme l'une des dix plus belles plages du monde. Mais la tempête (120km de vent avec de la pluie) ne nous a pas permis de sortir de la voiture !

Situé plus à l'ouest, le Kap Dyrhólaey accueille une grande colonie de Macareux accessible à partir de juillet. Mais les conditions climatiques ne nous permettent pas de profiter du spectacle et du paysage.

Eyrbakki et Stokkseyri (19) :

Ces petits villages situés en bord de mer présentent un estran très riche permettant de belles observations. Une aire de campement (gratuit) est située à l'ouest de Eyrbakki. Accessible par une route située au nord d'Eyrbakki, la **réserve naturelle de Floi** comprend une multitude de petites pièces d'eaux. C'est un site important pour la nidification du Plongeon catmarin et pour de nombreux canards. Un sentier permet de se promener à travers la végétation. Les bottes sont indispensables.

Principales espèces observées :

Grand Labbe, Labbe parasite, Sterne arctique, Cygne chanteur, Canard colvert, Mouette rieuse, Plongeon catmarin, Bécasseau variable, Pluvier doré, Huîtrier pie, Barge à queue noire, Chevalier gambette, Harle huppé, Eider à duvet, Fou de Bassan, Puffin des Anglais, Bécassine des marais, Cormoran huppé, Goélands argenté, brun et marin, Etourneau sansonnet et Phalarope à bec étroit.

Parmi les surprises observées, un Hibou des marais à la réserve, un Héron cendré, un couple de Courlis cendrés et des Hirondelles rustiques sur le littoral.

Pingvellir (20) :

Pour de nombreux historiens, le majestueux amphithéâtre naturel de Pingvellir reste le cadre de l'une des premières expériences de gouvernement démocratique. Aujourd'hui encore, ce lieu inspire aux islandais un profond sentiment de respect, d'autant que sa beauté sauvage et grandiose, imprégnée de sérénité, ne fait qu'ajouter au poids de son histoire. Plus au sud, la rivière Sog située au sud du lac de Pingvallavatn est longée par la route 36. C'est le seul site où l'on trouve le Garrot d'Islande dans l'ouest de l'île, en aval d'un barrage.

Principales espèces observées :

Plongeon catmarin, Canard siffleur, Oie cendrée, Bécasseau variable, Barge à queue noire, Courlis corlieu, Pluvier doré, Cygne chanteur, Harle huppé, Bécassine des marais, Tarin des aulnes, Plongeon imbrin, Arlequin plongeur et Garrot d'Islande.



Matériel optique :

Etant amateur de randonnées, je n'ai pas voulu m'encombrer d'un surplus de matériel optique et notamment d'une longue vue. A mon sens, celle-ci n'est vraiment pas indispensable tellement les oiseaux sont nombreux et s'observent dans de bonnes conditions. Coté photographie, un 300mm a été grandement suffisant.

Conditions météorologiques :

Nous avons été agréablement surpris du temps. En effet, nous n'avons eu que deux jours de mauvais temps, dont un correspondant à une vraie tempête (120km de vent avec de la pluie et de la neige en altitude). Curieusement, il fait meilleur dans le nord de l'île que dans le sud. Ce phénomène s'explique par la présence des glaciers et de sommets dans le sud de l'île. Coté température, il nous est arrivé d'avoir des températures (presque) négatives en soirée ou près des glaciers.

Hébergement :

Le camping est sans nul doute le plus économique. De nombreuses aires de campements gratuites ou payantes (pas très chères) sont aménagées. Compte tenu du nombre des infrastructures, les islandais n'aiment pas trop le camping sauvage (bien français). Dans les parcs, le camping est obligatoire.

Documentation, ouvrages :

Islande de la bibliothèque du voyageur : très bon ouvrage sur l'ensemble de l'Islande (culturel, sites intéressants, cartes, ...)

Islande, les plus belles randonnées pédestres de Rother : 50 randonnées y sont décrites avec une carte par parcours. Nous avons réalisé près de 30 circuits décrits. Les descriptifs des accès aux départs des excursions sont parfois très approximatifs.

Carte IGN de l'Islande au 1/750000è.

Budget

L'Islande est réputée pour être une destination onéreuse compte tenu de la richesse du pays. N'ayant pas de gros moyens, nous avons réalisé notre voyage au plus économique, en apportant un maximum de nourriture dans la limite autorisée (3 à 4kg par personne) et en faisant uniquement du camping. Au départ, nous avons prévu de faire le tour de l'île en stop et bus, mais des circonstances physiques (rupture des ligaments croisés du genou pour Antoine moins de deux mois avant le départ) nous ont conduits à louer une voiture. Avec du recul, un véhicule semble indispensable pour réaliser un voyage en Islande dans de bonnes conditions, compte tenu des distances et des conditions climatiques parfois difficiles.

Voici le détail de notre budget (hors achats de vêtements et matériels) :

Nourriture : 8kg de sachets lyophilisés et céréales pour 30€ (achetés en Allemagne, car bien moins chers qu'en France)

Bus Strasbourg - Frankfurt : 84€ par personne

Avion Frankfurt - Keflavik : 315€ par personne avec Islandair

Location d'une voiture 3 portes : 950€ pour deux, chez BUDGET (moins cher)

Essence pour 3500km : environ 600€

Ferry pour les Fjords de l'ouest : 85€ pour deux avec la voiture et une escale à Flatey

Sortie baleine : 35€ par personne

Camping : 30€ pour 5 nuits

Nourriture sur place : 250€, préférer les magasins BONUS (les moins chers).

Soit un total de 1400€ par personne pour 20 jours de voyage.



Liste complète des espèces observées :

Oiseaux (84 espèces) :

Plongeon catmarin *Gavia stellata*

Plongeon imbrin *Gavia immer*

Grèbe esclavon *Podiceps auritus*

Fulmar boréal *Fulmarus glacialis*

Puffin des Anglais *Puffinus puffinus*

Fou de Bassan *Morus bassanus*

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis*

Héron cendré *Ardea cinera*

Cygne sauvage *Cygnus cygnus*

Cygne noir *Cygnus atratus*

Oie à bec court *Anser brachyrhynchus*

Oie cendrée *Anser anser*

Bernache du Canada *Branta canadensis*

Bernache cravant *Branta bernicla*
 Canard colvert *Anas platyrhynchos*
 Canard chipeau *Anas strepera*
 Canard siffleur *Anas penelope*
 Sarcelle d'hiver *Anas crecca*
 Fuligule milouinan *Aythya marila*
 Fuligule morillon *Aythya fuligula*
 Fuligule à bec cerclé *Aythya collaris*
 Eider à duvet *Somateria mollissima*
 Eider à tête grise *Somateria spectabilis*
 Eider de Steller *Somateria stelleri*
 Macreuse noire *Melanitta nigra*
 Macreuse à front blanc *Melanitta perspicillata*
 Harelde boréale *Clangula hyemalis*
 Arlequin plongeur *Histrionicus histrionicus*
 Garrot d'Islande *Bucephala islandica*
 Harle bièvre *Mergus merganser*
 Harle huppé *Mergus serrator*
 Faucon émerillon *Falco columbarius*
 Faucon gerfaut *Falco rusticolus*
 Lagopède alpin *Lagopus mutus*
 Hûtrier pie *Haematopus ostralegus*
 Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*
 Pluvier doré *Pluvialis apricaria*
 Bécasseau maubèche *Calidris canutus*
 Bécasseau sanderling *Calidris alba*
 Bécasseau violet *Calidris maritima*
 Tournepierre à collier *Arenaria interpres*
 Bécasseau variable *Calidris alpina*
 Chevalier gambette *Tringa totanus*
 Barge à queue noire *Limosa limosa* « islandica »
 Courlis cendré *Numenius arquata*
 Courlis corlieu *Numenius phaeopus*
 Bécassine des marais *Gallinago gallinago*
 Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius*
 Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus*
 Grand Labbe *Stercorarius skua*
 Labbe pomarin *Stercorarius pomarinus*
 Labbe parasite *Stercorarius parasiticus*
 Labbe à longue queue *Stercorarius longicaudus*
 Mouette rieuse *Larus ridibundus*
 Goéland cendré *Larus canus*
 Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis*
 Goéland argenté *Larus argentatus*
 Goéland brun *Larus fuscus*
 Goéland marin *Larus marinus*
 Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*
 Goéland bourgmestre *Larus hyperboreus*
 Goéland à ailes blanches *Larus glaucooides*
 Sterne arctique *Sterna paradisaea*
 Macareux moine *Fratercula arctica*

Guillemot à miroir *Cepphus grylle*
 Guillemot de Troil *Uria aalge*
 Guillemot de Brünnich *Uria lomvia*
 Pingouin torda *Alca torda*
 Pigeon biset *Columba livia*
 Hibou des marais *Asio flammeus*
 Hirondelle rustique *Hirundo rustica*
 Pipit farlouse *Anthus pratensis*
 Bergeronnette grise *Motacilla alba*
 Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*
 « islandicus »
 Grive mauvis *Turdus iliacus*
 Merle noir *Turdus merula*
 Grand Corbeau *Corvus corax*
 Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*
 Moineau domestique *Passer domesticus*
 Sizerin flammé *Carduelis flammea*
 Tarin des aulnes *Carduelis spinus*



Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis*
 Bruant lapon *Calcarius lapponicus*

Mammifères (9 espèces) :

Vison d'Amérique *Mustela vison*
 Phoque gris *Halichoerus grypus*
 Phoque veau-marin *Phoca vitulina*
 Grand Dauphin *Tursiops truncatus*
 Marsouin *Phocoena phocoena*
 Orque épaulard *Orcinus orca*
 Globicéphale noir *Globicephala melaena*
 Hypérodon boréal *Hyperoodon ampullatus*
 Rorqual bleu *Balaenoptera musculus*
 Mégaptère *Megaptera novaeangliae*

Lors de notre séjour, deux ours polaires ont été abattus dans le nord de l'île pour des raisons de sécurité. Il y avait 20 ans qu'un ours n'avait pas atteint l'Islande...



La Cressonnière de Vaise, la nature en pleine agglomération :



Lyon 9^e

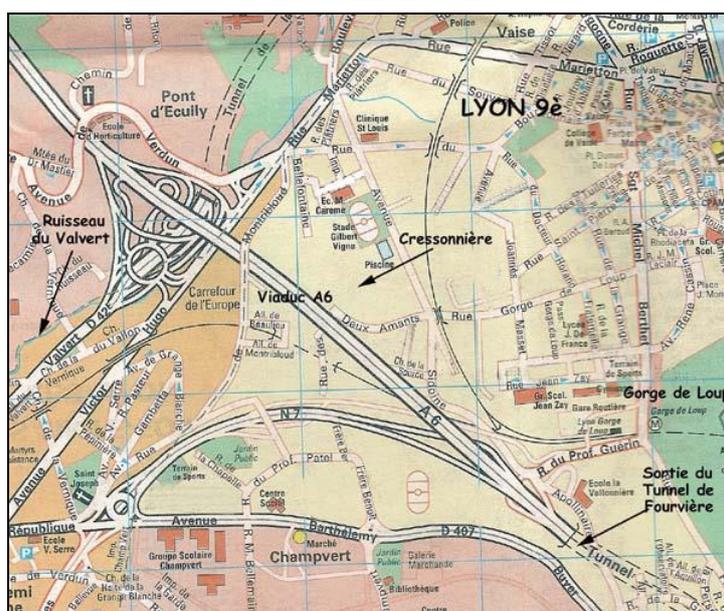
La Cressonnière de Vaise

Edouard RIBATTO

La Cressonnière !!!...

Ce nom interpelle depuis quelques mois et fait dresser l'oreille dans certains milieux lyonnais. En effet, jusque là ignorée de tous ou presque, cette dernière zone humide en milieu totalement urbain de Lyon commence à être connue, malheureusement à cause des menaces qui planent sur elle depuis juillet 2007. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Située à l'extrémité ouest du 9^è arrondissement de Lyon, en limite avec Ecully et Tassin-la-Demi-Lune, la Cressonnière de Vaise est bien au coeur de l'agglomération lyonnaise. Dissimulé derrière la piscine de Vaise, juste en dessous du grand viaduc de l'autoroute A6 qui mène au tristement célèbre tunnel de Fourvière, ce lieu atypique offre un contraste surprenant entre ville et nature. Plusieurs noms topographiques voisins attestent de la présence de l'eau : impasse de Bellefontaine, chemin du Vallon, chemin de la Source, chemin du Ruisseau et, plus récent, le boulevard du Valvert. Les ruisseaux de Serres et des Planches, entre Charbonnières et Dardilly, se réunissant dans le vallon du Valvert entre Ecully et Tassin, se perdent sous l'immense échangeur du Carrefour de l'Europe, mais devaient autrefois rejoindre la Saône. Le point le plus bas est à 175 mètres d'altitude.

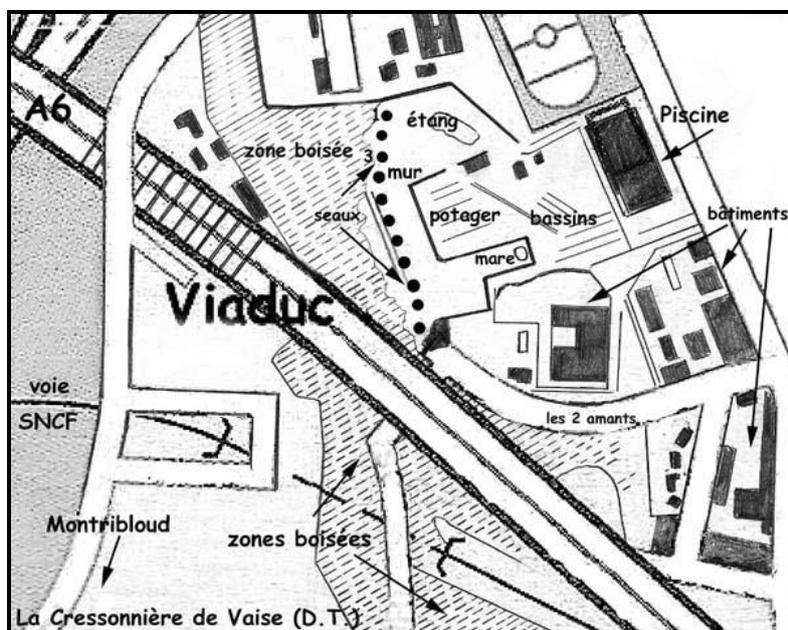


Une cressonnière est un bassin d'eau courante où l'on cultive le cresson de fontaine. Après la récolte en mai, le bassin est vidangé, curé, puisensemencé pour la saison suivante.

A Vaise, la Cressonnière, très importante autrefois, garde une certaine activité, puisqu'un potager pédagogique y est géré par une association d'aide à l'insertion sociale d'adultes en difficulté (ADN Service). Il y a une vente de légumes tous les matins de 9h à 12h, du lundi au vendredi, et vous pouvez à cette occasion venir acheter des légumes produits sur place. Pour protéger ce site fragile, la mairie ne l'ouvre qu'aux élèves des écoles pour des visites à but naturaliste et pédagogique.

Le site, d'une surface proche de trois hectares, faisait partie d'une ancienne propriété bourgeoise dont on retrouve plusieurs traces. La partie « cressonnière » était exploitée par un maraîcher au sein même de la propriété. Aujourd'hui, la maison principale n'existe plus depuis la construction de l'autoroute, l'urbanisation a grignoté d'autres parties de la propriété et seuls demeurent le jardin maraîcher, les cressonnières, une partie d'un boisement ainsi que des zones ouvertes de prairies. On y trouve donc :

- le réseau de bassins des anciennes cressonnières, alimenté par plusieurs sources et résurgences,
- un étang de 400m² et son ruisseau
- une mare
- une prairie humide sous laquelle aurait existé une tourbière
- un bois de feuillus, qui remonte vers Ecully et Tassin au sud-ouest et vers Fourvière au sud,
- et une friche.



L'ensemble permet à une faune et une végétation d'une biodiversité exceptionnelle dans un tel contexte urbain de subsister. L'effet est complet, lorsque après avoir fait le tour du potager, on pousse un portillon donnant accès à l'ancienne propriété bourgeoise dont la maison a été détruite en 1967 lors de la construction du viaduc. Nos pas, au milieu des gazouillis d'oiseaux, nous transportent bien au-delà des quelques centaines de mètres qui nous séparent du trafic urbain. Ici, il y a 40 ans, s'étendaient, à flanc de colline, des pelouses ponctuées d'arbres d'ornements et fruitiers, avec, on peut l'imaginer, une vue imprenable sur la Saône. Aujourd'hui, érables, noisetiers, ifs et acacias ont repris le dessus et abritent tout un petit monde animal : une trentaine d'espèces d'oiseaux, du Héron cendré à la Bergeronnette grise, en passant par le Pic épeiche ou le Troglodyte mignon. On peut aussi y observer plusieurs couples de Canards colverts, accompagnés de leurs cannetons, ainsi que deux couples de Gallinules poules d'eau qui malheureusement voient régulièrement leurs petits tomber sous les griffes des chats. Les bassins, mares et étang sont très riches d'une cohorte d'insectes aquatiques et terrestres **et surtout d'une population d'amphibiens surprenante.**

C'est une rencontre surréaliste parfois, presque sous le viaduc et ses 70 000 véhicules par jour, avec ces êtres fragiles et pourtant opiniâtres. Chaque printemps, depuis des temps reculés, ils entament la migration qui les sépare du bois où ils hivernent, jusqu'aux points d'eau, indispensables lieux de vie, où ils pourront se reproduire.

Le pôle « animation » du CORA-Rhône travaille depuis 2006 sur ce site en l'utilisant comme support pédagogique pour des animations « nature » à destination des élèves des écoles publiques de Vaise. L'animateur, séduit par la richesse de cette zone humide au sein de l'agglomération, a transmis l'information aux chargés d'études du CORA-Rhône qui se sont d'abord intéressés à l'état des connaissances sur cet écosystème.

Plusieurs inventaires (botaniques notamment) avaient été menés à différentes périodes. L'association Arthropologia avait déjà fait aussi quelques animations, encadrées par Hugues MOURET, dans la propriété et avait ainsi eu l'occasion de découvrir sa grande richesse. D'autres projets, menés par

l'intermédiaire de stagiaires des Services « espaces verts » de la Ville de Lyon, gestionnaires du site, portaient sur des aménagements paysagers et de « land art ». Heureusement, ces projets n'ont jamais vu le jour !

Il n'en demeure pas moins que la richesse naturaliste de la Cressonnière, même si elle était pressentie, n'avait pas encore fait l'objet d'études approfondies et peu de données récentes étaient disponibles, surtout sur les vertébrés.

En particulier, la population d'amphibiens était quasiment inconnue. Quelques inventaires, réalisés il y a une dizaine d'années par le G.R.E.B.E. (Groupe de Recherche Etude Biologie Environnement), société lyonnaise spécialisée dans l'étude des milieux aquatiques et des bassins versants associés, avaient cependant mis en évidence la présence ancienne de tritons, de la Salamandre tachetée, de la Grenouille verte, de l'Alyte accoucheur et du Crapaud commun. A noter d'ailleurs que, dans ses rapports, le G.R.E.B.E. mettait déjà en avant la grande richesse du site et proposait de multiples pistes de gestion et de valorisation. Dix ans après, peu de ces propositions ont été retenues et les connaissances n'ont pas évolué. Une proposition d'étude a donc été faite à la Ville de Lyon pour mieux connaître le patrimoine naturel du site et travailler sur sa valorisation.

Les surfaces relativement grandes des milieux aquatiques (cressonnières et bassin), propices à la reproduction des amphibiens, rendant délicate toute étude par capture à l'épuisette, un dispositif de capture dit « des barrières/pièges », utilisé parfois au bord des routes pour éviter l'écrasement des animaux, a été mis en place sur leurs trajets présumés de migration saisonnière.

La plupart des amphibiens ont un cycle de vie en deux phases, une phase terrestre et une phase aquatique. L'hivernage se déroule en milieu terrestre : dissimulés sous la litière forestière, sous les souches d'arbres ou dans des terriers de micromammifères, les amphibiens passent l'hiver dans une zone généralement boisée. A la fin de l'hiver, de mi-février à mi-avril, ils sortent des sites d'hivernage pour rejoindre leur site de reproduction aquatique. En été et à l'automne, de mai-juin à octobre/novembre, on observera le phénomène inverse, dit de migration postnuptiale (du site aquatique vers le milieu terrestre). Ces phénomènes se déroulent de nuit et, de préférence, par temps doux et humide.

Le dispositif est composé d'un filet d'une hauteur de 50 centimètres, maintenu par des piquets et faisant office de barrière, et de seaux enterrés et régulièrement espacés dans lesquels les amphibiens vont tomber en essayant de contourner l'obstacle. Si les grenouilles peuvent sauter en dehors des seaux et par dessus le filet, les salamandres, les tritons et les crapauds sont ainsi facilement capturés, répertoriés, puis bien évidemment relâchés.

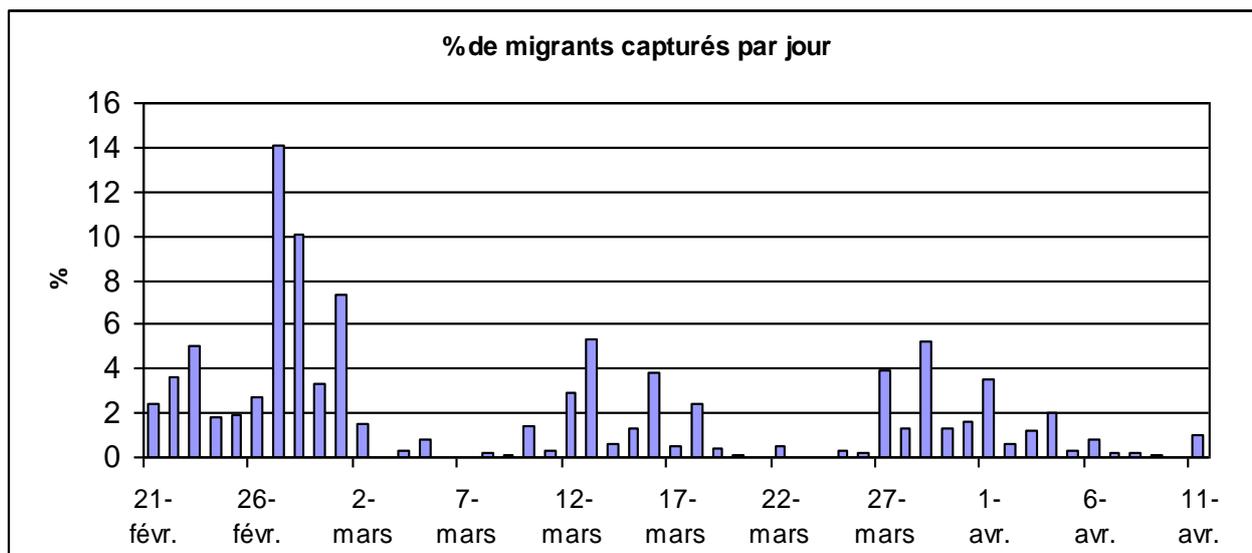
Sur le site d'étude, 158 mètres de filet et 13 seaux ont été installés du 21 février au 11 avril 2008. Deux espèces ont été capturées, le Triton alpestre *Ichthyosaura alpestris* (anciennement *Triturus alpestris*) et le Triton palmé *Lissotriton helveticus* (anciennement *Triturus helveticus*). Ce premier résultat n'est pas étonnant, les cressonnières, riches en végétations aquatiques, présentant un habitat de choix pour les tritons.

Par contre, le Crapaud commun *Bufo bufo*, cité dans une étude du G.R.E.B.E. de 1998, n'a pas été trouvé. Mais on sait que cette espèce, à l'habitat terrestre vaste et boisé, est très sensible aux risques d'écrasement. S'il subsiste probablement quelques individus dans les petits boisements et jardins du secteur, le trajet entre l'habitat terrestre et le site de reproduction relève du parcours du combattant, le trafic routier ayant sûrement eu raison de ce gros crapaud. Les tritons sont, en revanche, mieux adaptés à l'écosystème local et l'on pouvait espérer des effectifs élevés. Près d'un millier de tritons (63% de Tritons alpestres et 37% de Tritons palmés) ont été capturés durant l'étude, ce qui constitue une population remarquable pour un milieu urbain.

Les tritons peuvent rester dans l'eau pendant toute la saison de reproduction (de mars à septembre). C'est la qualité du milieu aquatique qui déterminera l'avenir de leur population. Mais la qualité de l'habitat terrestre est aussi très importante. Le boisement, ainsi que les zones de maraîchage, semblent leur être encore très favorables. Ainsi, lors de prospections nocturnes en juin, de nombreux individus ont été observés en phase terrestre dans les carrés cultivés où ils trouvent de petits gastéropodes et insectes. Certains individus se trouvaient souvent à proximité d'un vieux mur, utilisant sans doute les fissures pour s'abriter la journée.

Les tritons ont une capacité de dispersion d'environ 700 mètres et sont donc moins exposés aux écrasements dans la configuration présente. La bonne connexion entre lieu d'hivernage (boisement) et lieux de reproduction (cressonnières) permet aux populations de prospérer et de se développer.

Le graphique ci-dessous présente le pourcentage de migrants pour les deux espèces (n=927) capturés par jour.



On observe trois périodes de passages bien distinctes avec des pics au sein de ces périodes, en lien avec les conditions météorologiques :

- du 21 février au 3 mars, où 54% des tritons sont capturés avec un pic net le 27 février,
- du 10 mars au 18 mars, avec 19% du total,
- du 27 mars au 11 avril avec 24% du total.

L'étude du nombre d'individus capturés par seau permet de mettre en évidence les principaux axes migratoires. Cette analyse est particulièrement importante pour préserver les corridors biologiques et révéler les principaux sites d'hivernage.

Le taux de 82% d'individus capturés dans les 5 premiers seaux montre que la partie boisée correspond à l'axe de migration principal. Le seau n°3 qui retient 36% des tritons indique que la plupart des amphibiens passent en plein milieu du bois. Le boisement forme une entité écologique cohérente et sans obstacle d'une surface de plus de 4ha, entre 178 et 230 mètres d'altitude. Le viaduc de l'autoroute permet le maintien d'un corridor biologique au sol.

Les quatre derniers seaux, en zone complètement ouverte, représentent tout de même 10% du passage. Ceci s'explique par la présence en contrebas d'un bassin complètement enclavé par les anciens murs de la propriété. Cette résurgence de source, profonde et froide attire donc une partie des populations de tritons.

La présence des différentes entités écologiques (zone d'hivernage, domaine vital terrestre avec les jardins et le boisement, milieux aquatiques riches et variés) nécessaires au cycle de vie des amphibiens et la bonne connexion entre celles-ci permettent aux populations de prospérer. Cependant, le manque de recul sur la connaissance des effectifs présents ne permet pas de juger de l'évolution de ces populations. Les sites sont en effet très anciens et il est possible qu'autrefois les populations aient été plus importantes.

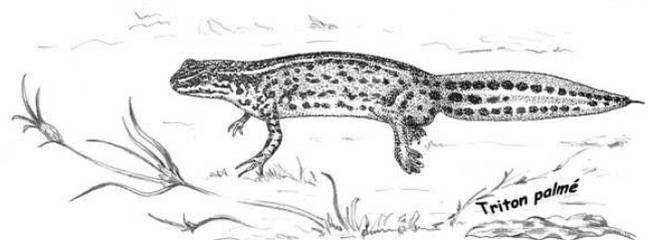
La présence d'une telle population ajoute à la forte valeur patrimoniale du site de la Cressonnière. Ce patrimoine se doit d'être valorisé auprès du grand public tout en prenant garde à ne pas perturber ce fragile équilibre écologique. Une augmentation non contrôlée de la fréquentation du site pourrait avoir des conséquences fort dommageables sur sa biodiversité.

Dans la même mesure, une gestion concertée du boisement doit être mise en place afin d'améliorer les capacités d'accueil du site. Le bois mort doit être laissé sur place afin d'offrir plus de gîtes à la petite faune et de permettre aux insectes xylophages de faire leur indispensable travail. La coupe d'arbres dans le boisement serait aussi dommageable pour le site. Le mieux est de laisser faire la nature en sortant de la logique courante d'entretien et de « nettoyage » du sous-bois. Seules quelques coupes de mise en sécurité du site devraient être permises.

La reconduction de l'étude dans les années à venir permettra de connaître l'évolution de cette population. Ceci pourra être un bon moyen de mesure de l'évolution de la biodiversité en milieu urbain. A l'heure on l'on parle de plus en plus d'indicateurs biologiques, cette Cressonnière est une bonne opportunité de suivre l'évolution de ceux que nous proposons ainsi les tritons.

Malheureusement, le site est menacé par un projet annoncé un matin de juillet 2007 par un panneau de permis de construire posé sur le portail. En effet, il doit s'y réaliser une aire d'accueil des gens du voyage, sur 3250m² environ, réduisant d'autant la surface encore laissée libre à la nature sauvage.

Les tritons qui se reproduisent dans la mare devront donc bientôt, si le projet se réalise, jouer au gymkhana et contourner une plateforme bétonnée pour rejoindre leur lieu de reproduction ancestral. Il ne semble pas qu'aient été pour l'instant pris en compte les risques réels de pollution de la mare par toutes sortes de contaminants et incidents. Des mesures seront prises pour que les eaux pluviales soient interceptées, mais des exemples sur ce site même nous prouvent qu'une pompe de relevage n'est pas à l'abri d'une panne, qu'un acte de malveillance ou simplement d'ignorance est susceptible d'engendrer l'irréparable et la disparition brutale de tout l'écosystème.



Avec l'annexion de cet espace de migration, c'est aussi un territoire de chasse du Faucon crécerelle, de la Buse variable, de la Couleuvre verte et jaune, du Hérisson et de la Fouine, qui se trouvera amputé. Sans parler des chiroptères qui doivent sans doute y poursuivre les insectes nocturnes attirés par cette zone humide bien isolée des autres sites naturels.

Suite à l'intervention du CORA-Rhône, appuyé par la FRAPNA-Rhône, un aménagement pour rétablir un corridor biologique a été réalisé. En effet, le projet de construction rendait tout simplement impossible l'accès au petit bassin enclavé dont on avait estimé qu'il accueillait 10% de la population d'amphibiens. Les anciens murs de la propriété, barrières infranchissables pour ces petites bêtes, ont donc été ouverts à leur base afin de rétablir les accès aux sites de reproduction.

La ville de Lyon veut rayonner par son image de ville verte avec différentes réalisations très médiatisées. La gestion des espaces verts en est un exemple, avec la suppression des produits phytosanitaires toxiques et la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement. La quantité de bâtiments répondant à la norme HQE se multiplie et, comble d'ironie, les bâtiments construits sur l'aire d'accueil projetée seront eux aussi de Haute Qualité Environnementale !

Le projet est certes légitime, répondant à une directive européenne obligeant toutes les communes de plus de 5000 habitants à installer ce genre d'infrastructures. Bonne chose bien sûr pour les personnes en bénéficiant !... Hélas pour les tritons et autres petits habitants de la Cressonnière, la ville de Lyon a décidé que l'une des ces aires serait placée là, avec ses 16 emplacements. On peut regretter qu'il n'y ait pas eu d'étude d'impact préalable. Loin des regards et des contestations, il semble que l'idée était parfaite tant que l'information était retenue ou en tout cas suffisamment floue pour laisser croire qu'il n'y avait pas de lien entre la Cressonnière et l'aire d'accueil de la Rue des deux amants !

Alors que la prise de conscience de la nécessité de préserver l'environnement n'a jamais été aussi générale, que les lois européennes et nationales concernant cette préservation n'ont jamais été aussi précises, il serait encore possible pour l'administration de passer outre ?

Un projet de sentier pédagogique qui semblait devoir être abandonné par les élus est ressorti des cartons de la mairie du 9^e. Les associations, qui avaient remis plusieurs documents résumant les enjeux et préconisant quelques orientations de gestion, ont été exclues de tout processus de concertation. Malgré le fait d'avoir été prévenue de la dangerosité d'un sentier coupant une nouvelle fois l'axe de migration, la mairie porte son projet sans consultation et souhaite transformer le site en un vulgaire parc urbain où le piétinement et les chiens auront raison des derniers tritons et des nichées de canards et de poules d'eau.

Certes, des mesures compensatoires sont proposées. Mais elles semblent devoir être bien inefficaces pour sauver le site et son écosystème compte tenu de son imbrication en plein milieu urbanisé.

Grâce à la pression politique de la FRAPNA-Rhône, une rencontre avec les élus du 9^{ème}, de la ville de Lyon et du Grand Lyon, aura cependant lieu fin décembre. Nous aurons ainsi l'occasion de montrer notre volonté de préserver et de valoriser le site de manière concertée afin que la nature ne soit plus perdante. Nous comptons bien évidemment renouveler l'opération des barrières/pièges afin de suivre l'évolution de cette surprenante population d'amphibiens.

Dans cette perspective de valorisation et de préservation du site, nous espérons aussi qu'un **plan de gestion** et les études préalables qui l'accompagnent pourront être élaborés en complément et en accompagnement de la gestion déjà mise en place par les services techniques des espaces verts de la Ville de Lyon. De même, nous souhaitons qu'un **comité technique** et qu'un **comité de pilotage** soient créés afin que la communication et la concertation soient les garants de la bonne santé de cet espace naturel. Reste enfin à engager une réflexion sur le statut futur du site et les outils qui permettront d'appliquer les différentes actions à mettre en œuvre.

Le Grand Lyon défend une politique de conservation et de valorisation de la biodiversité au travers de la trame verte et s'attache à définir notamment des « indicateurs de biodiversité ». La ville de Lyon souhaite « faire entrer la nature en ville » et la rendre accessible à tous ses habitants. Le site de la Cressonnière doit en être l'illustration et s'afficher en vitrine de la biodiversité urbaine. Mais pour cela, il faut que tous les acteurs aient bien pris conscience de sa fragilité !

Edouard RIBATTO
CORA-Rhône

Bibliographie

G.R.E.B.E. (1998). *Le site de la Cressonnière, étude du fonctionnement hydrologique et hydrobiologique, définition de la sensibilité et de la vulnérabilité des sites, proposition de gestion/valorisation*. Rapport d'étude, Ville de Lyon. 40p.

<http://www.grebe.fr/>

KAEEMMERLEN C., RENART L. & DUMAS M. (2003). *La cressonnière : un milieu fragile ?* 55p.

RIBATTO E. (2008). *Les amphibiens de la Cressonnière de Vaise. Rapport n°1 - Année 2008 - Suivi de la migration des amphibiens par le dispositif des barrières/pièges*. CORA-Rhône, Lyon.

Information sur les cressonnières sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Cressonni%C3%A8re>

Les cartes ont été réalisées sur la base du **Plan Guide BLAY-FOLDEX** de Lyon (BLAY-FOLDEX, Montreuil) et des photos des satellites de GOOGLE-EARTH (<http://www.google.fr/>).

Le dessin de Triton palmé a été réalisé d'après un croquis de J. MONTANO-MEUNIER in DUQUET M. (éd.) (1993). *La Faune de France. Inventaire des Vertébrés et principaux Invertébrés*. Eclectis, MNHN, Paris.

INFO ORNITHO

INFO ORNITHO

INFO ORNITHO

Les rassemblements d'Oedicnèmes criards de 2008

Nous avons décrit dans cette revue (*l'Effraie* n°20 et n°22) les remarquables rassemblements d'Oedicnèmes criards *Burhinus oedicnemus* de Saint-Priest, en 2006 et 2007, au lieu-dit Manissieux, sur un champ de 10 hectares entouré de lotissements et de sites industriels (TISSIER 2007a, ROLLET, CHAZAL & TISSIER 2007). Adossée au mur d'enceinte d'une entreprise industrielle qui est située le long de la RN6, la parcelle est entourée de trois petites rues fréquentées par les habitants des lotissements voisins. Les dérangements ne semblent pas trop importants malgré quelques passages de chiens ou d'enfants en plein champ.

On se rappelle que l'année 2007 avait vu un nombre record de 179 individus comptés ensemble sur le même champ en octobre et qu'on y avait enregistré la date la plus tardive d'observation de l'espèce, au 17 novembre.

En 2008, les oiseaux, qu'on sait très fidèles à leurs lieux de rassemblement comme à leurs lieux de nidification, sont encore notés sur ce même champ dit « du Capot ». Cette année, la pousse progressive de colza a malheureusement gêné considérablement les comptages. Il est probable que les effectifs ont été sous-estimés. Les premiers oiseaux observés le sont le 6 août (14 individus), on atteint la cinquantaine fin août, puis de 80 à 90 mi-septembre, la centaine est dépassée le 24 septembre, 133 oiseaux sont observés le 25 septembre, 146 le 1^{er} octobre, plus de 100 tout octobre avec un maximum de 149 le 24 de ce mois. Ils sont encore 131 le 2 novembre, nombre exceptionnel pour ce mois, 75 le 7 novembre, 22 le 14, 7 le 17 et les 2 derniers observés le 22 novembre, date la plus tardive des observations du Rhône.

Le record régional reste au 23 novembre 1964 en Isère (DELIRY 2007) !

Des petits groupes sont parfois notés près du site du Capot, à Saint-Priest (maximum de 28 le 8 septembre) ou à Chassieu (maximum de 5 seulement fin août) et une trentaine d'individus à Genas quasi tout octobre. Un petit groupe de 11 est noté à Corbas le 6 août.

Parallèlement, d'autres sites de rassemblement connus ont été suivis et de nouveaux ont été découverts.

Le principal est celui d'Arnas, en Val-de-Saône. Le site se prête mal à un comptage précis du fait de replis de terrain qui dissimulent souvent une part du groupe. Entre 50 et 100 Oedicnèmes y sont présents tout août et septembre (136 oiseaux le 24/09) et même jusqu'au 24 octobre. Encore 80 y restent le 4 novembre et 22 le 17, date la plus tardive pour ce site.

A Chazay-d'Azergues, un groupe de 28 Oedicnèmes est découvert le 30 septembre.

A Lentilly, le groupe habituel est présent le 20 septembre avec 45 oiseaux. A Sainte-Consorce, le petit groupe habituel ne compte que 5 oiseaux cette année en août et jusqu'à mi-septembre. 2 oiseaux seulement y sont vus le 20 septembre.

Un autre groupe est trouvé à Sarcey avec 32 oiseaux le 13 août. On sait que ce secteur Sarcey-Bully est l'un des plus riches du département (TISSIER 2006). Par contre, aucun groupe n'a été trouvé à Bully, ni à Savigny. Mais on connaît la discrétion de l'espèce !

A Chassagny, le rassemblement habituel n'a pas été retrouvé (seulement 5 oiseaux le 4 juillet). Ceci explique peut-être la découverte d'un groupe à Saint-Andéol-le-Château, commune toute proche, (69 le 3 septembre et 25 le 3 octobre).

Enfin, à Brindas, le site habituel compte de 28 à 36 oiseaux de début août à mi-octobre.

Le record départemental reste donc celui de 2007 avec 179 individus comptés au Capot (R. CHAZAL) le 19 octobre 2007. Malgré les menaces qui pèsent sur le secteur de l'Est lyonnais où les couples nicheurs de Saint-Priest et de Corbas disparaissent suite aux constructions et aménagements économiques divers qui se poursuivent, ces chiffres de plus en plus grands dans les rassemblements automnaux, de même que quelques indices de bonne reproduction en 2007 (DI NATALE, LEDYS *comm. pers.*, CHAZAL, TISSIER *et al.* 2007b), moins observés cependant en 2008, laissent envisager une petite expansion de l'espèce dans le Rhône, peut-être même dans toute la région. Il est encore trop tôt pour l'affirmer.

Rappelons que ces recherches de rassemblements se placent dans le cadre des études menées depuis 1998 par le CORA-Rhône sur cette espèce, dans un partenariat remarquable avec la Mission Ecologie Urbaine du Grand Lyon (GAGET, CHAZAL, TISSIER, GAILLARDIN, D'ADAMO 1998-2008). Notons également encore une fois le caractère exceptionnel et sans doute unique en Europe de tels rassemblements si près d'une grande agglomération comme le Grand Lyon (CHAZAL & TISSIER 2007a).

Merci à tous les observateurs dont certains furent très assidus : Christophe D'ADAMO, Edouard RIBATTO, Myriam VERDIER, Olivier ROLLET, Gilles CORSAND, Jean-Paul RULLEAU, Romain CHAZAL, Roland DALLARD, Vincent GAGET, Nicole CARRET, Martine MATHIAN, Jonathan JACK, Pierre CHICO-SARRO, Philippe PADES, Dominique TISSIER, Léa HILAIRE et Fabien DUBOIS.

Bibliographie

CHAZAL R. & TISSIER D. (2007a). Programme de sauvegarde de l'Oedicnème criard *Burhinus oedichnemus* dans le Grand Lyon. *Ornithos* n°14-6.

CHAZAL R., TISSIER D. et CORA (2005, 2006 et 2007b). *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.

D'ADAMO Ch. et CORA (2008 à paraître). *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.

DELIRY C. (2007). *Les oiseaux du Paléarctique occidental en Rhône-Alpes et en Isère*. <http://cyrille.deliry.free.fr/oiseauxpw6b.htm>

GAGET V., TISSIER D. et CORA (1998, 1999, 2000, 2001 et 2002). *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.

- GAGET V., TISSIER D., GAILLARDIN Ch. et CORA (2004).** *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon.* CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.
- RIBATTO E. (2006).** Note sur une observation de poussins dans un rassemblement d'Oedicnèmes criards à Brindas (69). *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.
- ROLLET O., CHAZAL R. & TISSIER D. (2007).** Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest en 2007. *L'Effraie* n°22. CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2006).** Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2007a).** Note sur les rassemblements de l'Oedicnème criard en 2006 dans le Rhône. *L'Effraie* n°20. CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2007b).** *L'Oedicnème criard dans le Grand Lyon.* Brochure éditée par le CORA-Rhône, Lyon.
- VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N. (2005).** *The Stone Curlew Burhinus oedicnemus.* Isabelline Books, Falmouth.

Un Plongeon imbrin de passage à Miribel-Jonage

Le Parc de Miribel-Jonage et le réservoir du Grand Large sont visités l'hiver par plusieurs oiseaux appartenant à des espèces rares, d'apparition occasionnelle dans notre département. Ce site est toujours le plus prospecté et celui où ces observations sont les plus fréquentes. Cet hiver 2008-09 ne devrait pas échapper à la règle.

Ainsi, un **Plongeon imbrin** *Gavia immer* est arrivé le 24 novembre 2008 (M. CALLEJON) au Grand Large. Comme souvent en pareils cas, il s'agissait d'un individu immature encore présent mi-décembre. Un 2^e oiseau est noté le 12 décembre (A. FAURE).

L'espèce niche dans le grand nord américain et en Islande et hiverne sur les côtes des mers du nord de l'Europe, sur les côtes atlantiques jusqu'au Golfe de Gascogne, en Méditerranée, et aussi sur les lacs de l'intérieur des terres.

Un oiseau avait déjà fréquenté ce site pendant l'hiver 1989-90, un autre la retenue de Pierre-Bénite en janvier et février 1992, deux étaient à Miribel-Jonage pendant l'hiver 1998-99 où un afflux important avait été noté en France. Un Plongeon imbrin avait séjourné de janvier à mars 2003 au Parc de la Tête d'Or à Lyon. Un oiseau était observé à Miribel-Jonage en décembre 2006.

Plus récemment, un oiseau immature a été longuement observé du 8 décembre 2007 au 18 février 2008 (in DELIRY et le CHR). Curieusement, le Plongeon imbrin est le moins rare des trois espèces de plongeurs observés en France en hiver à être noté dans le Rhône, alors que le Plongeon catmarin *Gavia stellata* et le Plongeon arctique *Gavia arctica* sont normalement ceux qui sont le plus souvent cités dans notre pays.

De 2 à 5 **Fuligules nyrocas** *Aythya nyroca* sont présents dès le 1^{er} novembre à Miribel-Jonage (E. SPEH, E. THEPAUT, M. CALLEJON & J.M. BELIARD).

Un **Tadorne de Belon** *Tadorna tadorna* est observé le 14 novembre au Grand Large (M. CALLEJON). Un **Harle piette** *Mergellus albellus* est noté le 28 novembre à Miribel-Jonage (E. SPEH).

Un **Fuligule milouinan** *Aythya marila* est aussi au Grand Large les 5 et 6 décembre (J.M. BELIARD).

A noter aussi, le passage tardif d'une **Mouette pygmée** *Larus minutus* adulte au Grand Large du 10 novembre au 6 décembre (M. CALLEJON, J.M. BELIARD), cette espèce étant plus souvent observée aux passages pré-nuptiaux en avril et mai, parfois en grand nombre, mais restant très occasionnelle en hiver.

Une Couleuvre d'Esculape à Bessenay (69)

Le dimanche 26 octobre 2008, une **Couleuvre d'Esculape** *Zamenis longissimus* a été observée en contre-bas d'un jardin de Bessenay, sur le talus d'un chemin (B. DI NATALE). Peu farouche, puisqu'elle s'est laissée photographier, pas très grande, elle était probablement subadulte, car elle présentait des taches qui disparaissent normalement avec l'âge. D'après un voisin, l'animal était présent régulièrement depuis une semaine et venait prendre le soleil.



C'est la deuxième observation de l'année de cette espèce, la première, au même endroit, ayant été faite en avril ; il s'agissait d'un adulte montant par un piquet contre le mur de la maison. Un individu, peut-être le même, a trouvé refuge cet hiver dans la cave de la maison où des mues ont été trouvées. Données remarquables puisque elle n'avait pas été notée depuis une dizaine d'années dans cette commune de Bessenay, particulièrement suivie par l'observateur, où elle semblait assez commune dans les années 1970. En particulier, elle était vue régulièrement hibernant sur une poutre de la cave, sans que les habitants la dérangent, respectant les croyances ancestrales selon lesquelles il ne fallait pas tuer un serpent censé veiller sur la maison au risque qu'un malheur y survienne ! Une vieille superstition slave dit même qu'on meurt électrocuté si l'on s'en prend au serpent de la maison !...

A noter toutefois que, ces dernières années, deux individus ont été vus dans le vallon du Rossand, tout proche, et un à Brussieu, commune également voisine de Bessenay. On peut donc penser que l'espèce reste assez commune dans ce secteur du district des Monts du Lyonnais. Sa présence dans les caves, où d'autres espèces de couleuvres n'ont jamais été signalées, peut y limiter le nombre de Mulots sylvestres *Apodemus sylvaticus* et surtout de Souris grises *Mus musculus* qui peuvent y causer de gros dégâts !

La Couleuvre d'Esculape est un serpent assez long et mince, de taille adulte comprise entre 1,10 et 1,70m, avec le museau arrondi caractéristique des couleuvres. Sa coloration est assez uniforme, brun jaune, parfois grisâtre ou verdâtre, parfois presque noire, parfois très claire, avec de très petites taches blanches plus ou moins visibles. Les flancs et la face ventrale sont jaunâtres. Les écailles sont lisses et plates. Sur le côté du cou, un croissant jaune clair plus ou moins net se recourbe vers les temporales. La pupille est ronde et l'iris assez sombre.

Le jeune peut être confondu avec une Couleuvre à collier *Natrix natrix* du fait de marques sombres un peu semblables sur le cou et en arrière de l'œil. Il a, en général, de nombreuses petites taches sombres sur le dos et les flancs.

Présente en Europe de l'Espagne à l'Ukraine et à la Turquie, jusqu'au nord de l'Iran, elle est assez répandue en France sauf dans le nord de notre pays. Dans le Rhône, l'Atlas des Reptiles et Amphibiens de Rhône-Alpes (CORA 2002) la donnait commune dans le district des Monts du Lyonnais, plus rare ailleurs, voire absente ou inconnue dans le Beaujolais-Nord.

C'est un serpent qui vit au sol dans les milieux clairs et ensoleillés, mais qui est aussi très arboricole, bon grimpeur, et souvent posté à l'affût dans les arbres et les arbustes. On le rencontre en milieu forestier au sous-bois clair, en lisière ou parmi des broussailles, friches ensoleillées et ronciers. Il faut le chercher aussi, comme les autres serpents, dans les interstices des murs ou sous de vieilles tôles chauffées au soleil. Actif en journée, pendant les mois chauds de l'année, il se nourrit principalement de micromammifères qu'il étouffe par constriction et qu'il avale tête la première, mais aussi d'oisillons, d'œufs ou de lézards. La Couleuvre d'Esculape se laisse souvent approcher en comptant sur son homochromie pour se dissimuler, mais elle n'est pas farouche et peut vivre près des habitations,

pouvant grimper jusqu'aux terrasses et balcons. Elle n'est pas venimeuse. Sa durée de vie est d'environ 25 ans.



Mis à part *Homo sapiens* ou du moins quelques-uns de ses représentants qui s'acharnent à coups de bâton sur tout ce qui ressemble à un serpent, les prédateurs de cette couleuvre sont des rapaces diurnes comme le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, le Renard roux *Vulpes vulpes*, le Blaireau européen *Meles meles* et le Sanglier *Sus scrofa*. Les jeunes peuvent être dévorés par le Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* ou d'autres couleuvres ou attrapés par les chats domestiques et les poules ! Comme la plupart des espèces animales, elle paie aussi un lourd tribut à la circulation automobile !

Au printemps, les couleuvres sortent d'une hibernation de 5 à 6 mois et les accouplements débutent en mai. Les femelles sont ovipares et pondent de 5 à 20 œufs qui éclosent en juillet ou août après 10 semaines d'incubation.

Esculape était le dieu de la médecine dans la mythologie romaine. On le représentait souvent portant dans sa main droite un bâton entouré d'un serpent, le Caducée d'Hermès, dieu de la connaissance, qui est devenu l'emblème moderne des médecins. Dans les temples, des serpents étaient gardés en captivité, pour les pratiques religieuses, par des prêtres qui interprétaient leurs comportements pour répondre aux questions des malades. On pense qu'il s'agissait de Couleuvres d'Esculape dont la prédation sur les rats était peut-être considérée comme bénéfique lors des épidémies de peste.

Esculape est la forme romanisée, vers 300 avant J.C., du dieu Asclépios des grecs anciens. Fils d'Apollon, Asclépios apprit du centaure Chiron les arts et la médecine. Connu pour ses nombreuses guérisons, mais aussi pour certaines résurrections qu'il aurait provoquées, il s'attira la colère du dieu des enfers Hadès, ainsi dépourvu de certains de ses sujets morts ! Zeus frappa alors Asclépios de sa foudre ! Par vengeance, Apollon tua les Cyclopes, artisans présumés de la foudre. Mais Zeus, comprenant qu'Asclépios apportait santé et bonheur aux hommes, le divinisa et le plaça au ciel sous la forme d'une constellation. C'est celle du Serpenteaire, dénommée aussi *Ophiuchus*, la treizième constellation du Zodiaque, ésotérique et secrète, utilisée par les alchimistes et certains astrologues du Moyen-Age.

Disparition confirmée du Rôle des genêts

Le rapport de l'enquête nationale sur le Rôle des genêts *Crex crex*, réalisé par Bernard DECEUNINCK et Franck NOEL (LPO) pour le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, est disponible sur le site de la LPO www.lpo.fr. Il s'intitule : « Coordination et mise en œuvre du plan de restauration du Rôle des genêts, enquête nationale de dénombrement des nicheurs (2006) ».

Il confirme malheureusement la disparition de l'espèce dans le département du Rhône, où elle était autrefois nicheuse.

Il a permis « d'estimer la population française à 490 à 560 mâles chanteurs, le Rôle des genêts ne cessant de régresser en France. Les effectifs recensés représentent à peine plus de 40% de la population comptée en 1998 où environ 1300 mâles chanteurs avaient été dénombrés. La disparition progressive de l'espèce est notée dans de nombreux sites et l'on assiste à une forte contraction de son aire de répartition, spécialement sur la vallée de la Charente, la vallée de la Saône et la Loire en région Centre. Seules les prairies alluviales des vallées angevines et de l'estuaire de la Loire en Loire-Atlantique présentent des effectifs relativement importants et stables. »

Pour la survie de l'espèce en France, le rapport préconise « des mesures de gestion strictes sur les quelques sites où il se reproduit encore, le maintien des prairies alluviales, mais surtout des mesures agri-environnementales urgentes qui prennent en compte la biologie de l'espèce. »

Seulement 26 à 28 chanteurs subsistent en Val de Saône, mais hors du Rhône. Un déclin très fort de la population nicheuse a été observé en Val de Saône dans le département de l'Ain où l'effectif n'est plus que de 8 % de celui de 1998 (coordinateur départemental J. BROYER ONCFS-Ain).

Aucun Rôle des genêts n'a été contacté dans le département du Rhône lors de l'enquête de 2006 (coordinateur départemental R. CHAZAL CORA-Rhône). « La zone prospectée correspond au Val de Saône depuis la commune de Quincieux jusqu'à Dracé. Les prairies de fauche y sont malheureusement de plus en plus rares et seuls des secteurs dans les communes de Taponas, Quincieux et Saint-Georges-de-Reneins semblent présenter encore une vraie potentialité d'accueil. »

Dans notre département, les dernières mentions de Rôle des genêts datent de 2001 où un chant avait été entendu à Quincieux (A. RENAUDIER comm. pers.) et où M. VARAMBIER, agriculteur à Corbas, avait observé le 21 juin une femelle avec 3 poussins (fide V. GAGET).

Il était encore nicheur en 1981 à Miribel-Jonage où le dernier contact date de mai 1984 et jusqu'en 1992 dans les prairies humides du Val-de-Saône où son chant caractéristique, ressemblant au bruit d'un peigne dont on racle les dents, pouvait être entendu en soirée.

Très tributaire des pratiques agricoles et strictement inféodée aux prairies humides des vallées inondables dans notre pays, l'espèce souffre évidemment de l'assèchement de nombreuses zones humides, de l'abandon des prairies qui s'embroussaillent ou sont plantées d'arbres (subventionnés), de l'évolution des dates et des techniques de fauche qui entraînent les destructions des pontes ou des jeunes, ainsi que probablement de l'usage des pesticides.

Elle est heureusement plus répandue dans l'est de l'Europe, mais, bien que sa situation se soit améliorée ces dernières années en Russie et dans les autres pays voisins, à la faveur de l'abandon d'immenses zones de cultures, cette situation va se dégrader en raison de l'évolution naturelle de ces écosystèmes vers la forêt. On doit donc s'attendre à un futur déclin de l'espèce en Europe de l'Est et en Sibérie où se situe l'essentiel des populations (source LPO). Il est donc malheureusement peu probable qu'on reverra un jour proche le "roi des cailles" dans le Val de Saône rhodanien.

La Belette et la Martre retirées de la liste des "nuisibles"

Le Journal Officiel du 11 décembre 2008 a confirmé cette bonne nouvelle : la Belette d'Europe *Mustela nivalis* et la Martre des pins *Martes martes* ont enfin été retirées de la liste des nuisibles, ces animaux qu'on peut exterminer partout et en toutes saisons sous prétexte qu'ils "nuisent" aux activités agricoles. Bizarre et anachronique statut, qu'ils devaient au puissant lobby des chasseurs, pour des petits carnivores qui éliminent tant de micromammifères dont les pullulations pourraient être effectivement nuisibles aux cultures ! Leur crime n'était que d'oser s'en prendre, parfois, rarement, au "sacro-saint gibier" de chasse !... Leur déclassement, que certains préfets appliquaient déjà au niveau départemental, est maintenant décidé au niveau national par le Ministère de l'Ecologie dont on peut enfin reconnaître le courage de résister aux pressions des instances de la chasse.

Les actions des associations comme l'ASPAS ont donc, après de très longues années d'efforts, fini par porter leurs fruits, même si il y a encore bien du chemin à parcourir ! Pour le Putois d'Europe *Mustela putorius* par exemple, peu commun dans la plupart des départements et le seul à exercer sa prédation sur le Rat musqué *Ondrata zibethicus* et le Rat surmulot *Rattus norvegicus* dont on connaît les dégâts réels qu'ils peuvent occasionner. Sans qu'on ose parler du Renard roux !!!!!

Attention, ceci ne veut pas dire que ces deux espèces sont désormais protégées. Mais elles ne pourront être tirées qu'en période de chasse et dans les conditions fixées pour l'exercice de la chasse.

Les amoureux de la nature ne pourront que se réjouir de cette nouvelle, en particulier tous ceux qui ont eu ou auront un jour l'occasion d'observer, souvent furtivement, ces adorables et merveilleux petits mammifères explorer de leur course bondissante une lisière ou un chemin creux...